

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME I—N° 2
Janvier 1935

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE —
LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ECONOMIQUES ET
POLITIQUES — GENIE CIVIL — AGRICULTURE —
MEDECINE VETERINAIRE — COMMERCE — OPTOMETRIE
— ENSEIGNEMENT CLASSIQUE — ENSEIGNEMENT
MODERNE — PEDAGOGIE — MUSIQUE — DESSIN — ART
MENAGER — TOURISME — ELOCUTION — ENSEIGNE-
MENT SUPERIEUR DES GARDE-MALADES — HYGIENE
SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1265, rue Saint-Denis

Montréal

VICHY—CELESTINS
VICHY—GRANDE GRILLE
VICHY—HOPITAL

Embouteillés à la source, à Vichy, France
Propriété du gouvernement français

VIN
DUBONNET
Apéritif
et
Tonique

PERRIER
Le
Champagne
des Eaux
de Table

Coty PARIS
Parfums et Poudre de Luxe

LE COMBLE DU BON GOUT



Cigarettes

GRADS

Conservez les
"MAINS DE BRIDGE"

*Nous acceptons comme série complète
52 cartes en série ou non*

L.- O. GROTHE, Limitée

Maison Canadienne et Indépendante

Diplômés de l'Université de Montréal

... LISEZ ...

LA REVUE MODERNE

La revue préférée des
Canadiens français



FONDEE EN 1873

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

TRAVAUX PUBLICS :: :: INDUSTRIE
TOUTES LES BRANCHES DU GENIE

Principaux Cours:

Mathématiques
Chimie
Dessin
Electricité
Minéralogie
Arpentage
Mines
Mécanique

Machines
Thermiques
Constructions
Civiles
Génie
Sanitaire
Physique
Descriptive

Hydraulique
Géologie
Géodésie
Métallurgie
Voirie
Ponts
Chimie
Industrielle

Laboratoires de Recherches et d'Essais

Prospectus sur demande

Téléphones:

Administration — LANcaster 9207
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

1430, RUE SAINT-DENIS

L'Actualité Economique

Organe officiel de

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES
et de ...

L'ASSOCIATION DES LICENCIES

● La seule revue du genre
publiée en langue française en
Amérique.

● Des économistes et sociolo-
gues de réputation universelle et
nos meilleurs écrivains canadiens
y collaborent régulièrement.

● Une revue soignée, pour les
gens instruits et désireux de
s'instruire d'avantage.

\$2.00 par année

Coupon à détacher

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales
535, avenue Viger,
MONTREAL.

Ci-inclus mon chèque de \$2 pour abonnement à L'Actualité

Economique à partir du mois d.....193...

Nom:

Adresse:

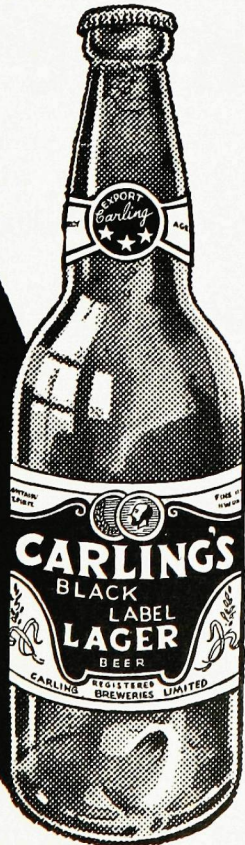
Sommaire



Après notre premier numéro	<i>La Rédaction</i>	5
Sur un discours du maréchal Pétain	<i>Abbé L. Groulx</i>	6
Etienne Gilson	<i>Père Ceslas Forest, O.P.</i>	7
L'enseignement des sciences biologiques.....	<i>Georges Préfontaine</i>	8-9
L'Association Générale des Etudiants	<i>Roger Dufresne</i>	10-11
Le docteur de Clérambault	<i>Jean Saucier</i>	12-13
L'honorable E.-L. Patenaude	<i>Roger Brossard</i>	14
Dix minutes avec le juge Philippe Demers	<i>Jean Laureys</i>	19
Pourquoi Pas?	<i>Emile Bruchesi</i>	20
Les anciens de Polytechnique	<i>Armand Circé</i>	21
La vie de l'Association		22
La vie universitaire		23
Quelques livres.....	<i>Raymond Tanghe, Hermas Bastien,</i> <i>Benoît Brouillette, Benoît Valiquette, Roma Amyot</i>	24-25
En feuilletant les revues:	<i>Benoît Brouillette, Jean Bruchesi</i>	26-27
Ce que les anciens écrivent		28-29
Réformes! Réformes!		30
Ceux qui s'en vont		31

"Le breuvage de l'amitié"

Toujours plaisant à boire —



Carling's

(UNE BIÈRE DE RIZ)

Black Label Lager

« RED CAP ALE: AMBER ALE »

Elle est meilleure — mais ne coûte pas plus cher

CARLING BREWERIES LIMITED

450, rue Beaumont, Montréal

DOLLARD 1128

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, inc.

Abonnement: au Canada: \$1.00
à l'étranger: 1.50

Rédaction: 1578, rue St-Hubert
Tél. PL. 4812

Vol. I

MONTREAL, JANVIER 1935

No 2

Après notre premier numéro

L'ACTION UNIVERSITAIRE a fait ses débuts. Et ce n'est pas sans une certaine émotion, où se mêlaient un peu de fierté et beaucoup d'espoir, que nous l'avons vu partir à la conquête des suffrages publics, désireuse de plaire et d'être utile, exposée aussi à la malveillance et à l'envie dont s'accompagne généralement, chez nous plus qu'ailleurs, toute œuvre nouvelle.

Le premier numéro, tiré à 6,000 exemplaires, ne visait pas du coup à la perfection. Ceux-là, qui ont quelque expérience du métier de revuiste ou de journaliste, n'ignorent pas combien est difficile la tâche de lancer une revue ou un journal. Lorsque l'argent abonde, on peut faire grand et l'on est délivré de ces préoccupations d'ordre matériel qui paralysent souvent les meilleures volontés. Mais, là où règne notre sœur la Pauvreté, quand ce n'est pas la misère, l'Absolu, dont parlait un jour Maritain à propos de Léon Bloy, au problème intellectuel — le premier qu'une revue doit s'efforcer de résoudre — s'ajoute l'angoissant problème pécuniaire, L'ACTION UNIVERSITAIRE, comme l'Association générale des Diplômés, est le fruit d'une collaboration désintéressée de quelques Anciens qui refusent de se laisser abattre par les épreuves. Ceux qui l'ont fondée et qui la dirigent ont conscience de servir, par ce moyen, une cause d'où dépend, en grande partie, l'avenir intellectuel des Canadiens français. Ils ne cherchent — qu'on se le dise une fois pour toutes — ni leur avancement personnel, ni des succès passagers, ni des éloges, ni des honneurs. Ils ont groupé leurs espoirs, leurs efforts, leurs idées. Ils ne comptent recevoir en échange que la généreuse collaboration de tous les Diplômés de l'Université de Montréal. Ni L'ACTION UNIVERSITAIRE, ni l'Association générale ne sont l'affaire de quelques-uns. Nous l'avons déjà dit; nous le répétons. Et nous souhaitons ardemment, pour notre honneur de Canadiens français, que tombent les dernières préventions, que disparaissent sans retard, pour le succès d'une œuvre commune, toute crainte, toute envie, toute mesquinerie.

Nous avons trouvé, auprès des autorités universitaires la plus large compréhension de notre programme et les plus précieux encouragements. Le "salut" de M. Maurault, publié ici même, en est la preuve. Les maisons de finance et de commerce, les institutions auxquelles nous nous sommes adressés pour nous procurer, par l'intermédiaire de l'annonce, les fonds nécessaires à la vie matérielle de

L'ACTION UNIVERSITAIRE, ont, en général, répondu avec empressement. Sans elles, nous en serions encore à attendre le premier numéro et nous n'hésitons pas à le dire. Nous avons plutôt honte de l'accueil que certains de nos compatriotes nous ont réservé. Quant aux collaborateurs — ceux qui assurent la vie intellectuelle de notre périodique — ils ne se font pas tirer l'oreille non plus. Mais nous répétons que ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent "se faire tuer". Ce serait à mourir de honte s'il était impossible de nous assurer, grâce aux quelque 5,000 diplômés dont nous avons pu nous procurer les noms et adresse, une collaboration variée, vivante, attrayante et couvrant tous les domaines de l'activité intellectuelle chez les Canadiens français.

Un bon nombre de Diplômés nous ont envoyé le prix de leur abonnement à L'ACTION UNIVERSITAIRE. Beaucoup d'autres l'auraient fait, sans doute, si nous leur avions dit quel était le prix de l'abonnement. Nous avons cru qu'il valait mieux n'en pas parler et laisser chacun libre d'exercer à sa guise sa générosité. Mais, comme plusieurs nous demandent quel est le prix d'un abonnement annuel à L'ACTION UNIVERSITAIRE, nous disons à ceux-là et aux autres que le prix minimum est D'UN DOLLAR. Et cela comprend la cotisation annuelle comme membre de l'Association générale. Bien entendu, ceux qui voudraient nous envoyer davantage restent libres de le faire. La revue et l'Association ne pourront remplir leur programme que si elles reçoivent l'aide pécuniaire des Diplômés. Nous ne demandons pas de fortes sommes. Que chaque Diplômé nous envoie son dollar! Qu'il s'en trouve même quelques-uns pour nous envoyer davantage et compenser ainsi la défection des autres!

En terminant, nous nous excusons auprès des Anciens qui n'auraient pas reçu le premier numéro de L'ACTION UNIVERSITAIRE. Nous n'avons pas tous les noms et adresse des Diplômés. Nous prions les Anciens de nous aider à compléter la liste et à rectifier les erreurs. Nous les invitons de nouveau à nous écrire, à nous faire leurs suggestions, à collaborer à leur revue. Les bureaux de L'ACTION UNIVERSITAIRE sont situés à 1578, rue Saint-Hubert, Montréal, dans les locaux que le C.O.T.C. de l'Université, grâce à l'intervention du colonel Armand Hay, a bien voulu mettre à notre disposition. Ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants.

LA REDACTION

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page 16

Sur un discours du Maréchal Pétain

Par.....
L'abbé Lionel Groulx

UN discours fort commenté, en ces derniers temps, aura été celui du maréchal Pétain au 14e dîner de la *Revue des Deux Mondes*. Le ministre de la guerre du cabinet Doumergue a prononcé des paroles comme celles-ci: "Le culte de la patrie est-il toujours cher au cœur des Français? Si notre esprit public demeure encore national, n'est-ce pas déjà trop qu'il soit menacé?... La France n'est pas dotée d'un véritable système d'éducation nationale".

Nous savons comme, chez nous, vont s'exclamer tout de suite les infatigables chercheurs d'excuses à l'insouciance: "Si un grand et vieux pays comme la France manque d'éducation nationale, comment s'étonner d'une semblable lacune dans un jeune et petit pays comme le nôtre"? A quoi l'on pourrait riposter avec infiniment plus de raison: "Si un puissant pays comme la France sent l'impérieux besoin de se donner un système d'éducation nationale, de quel droit un petit peuple comme le peuple canadien-français, menacé comme pas un, se croit-il autorisé à s'en passer?"

En ce discours du maréchal, un passage est à retenir pour notre monde universitaire; et c'est précisément, en cette affaire d'éducation, le rôle des universités. En France, rôle actif et bienfaisant tout d'abord: "Au lendemain du désastre de 1870, un grand souffle de patriotisme passe sur l'Université. Celle-ci, cinglée par la défaite, entend prendre sa part du relèvement de notre pays. S'inspirant des méditations d'historiens comme Taine et Fustel de Coulanges, elle fait appel aux traditions de notre passé pour ressusciter les vertus nécessaires". Rôle funeste ensuite, par la faute de doctrines et de gestes qu'énumère l'orateur de la *Revue des Deux Mondes* et "qui allaient entraîner peu à peu une partie de l'Université à négliger et parfois même à contredire l'enseignement patriotique".

Il faudrait plaindre ceux de nos collègues des Universités québécoises que ces paroles ne feraient point réfléchir. Assez volontiers et pour toutes sortes d'insuffisances, il nous plaît de censurer notre enseignement primaire, notre enseignement secondaire. Nous les voudrions mieux orientés, mieux adaptés aux heures terribles que chacun sent venir. Pour la réforme de notre vie nationale, quelle orientation, quelle impulsion vitale toutefois, nous, de l'Université, sommes-nous prêts à fournir aux instituteurs de la petite école, aux professeurs des collèges? Il n'est pas défendu de vouloir réformer les autres. Mais, pour employer une expression que nous ne voudrions désobligeante pour personne, est-ce à la queue de réformer la tête? Il nous arrive de prendre à partie notre petit peuple, pour son insouciance, son manque de ressorts, l'incohérence de sa pensée et de sa vie. Ce peuple nous paraît sur une route chargée de brouillards. Nul idéal viril, nulle espérance unanime, disons-nous, ne le soulève et ne rythme sa marche. En 1867 il a posé l'acte le plus grave de sa vie. Il a décidé de rester peuple français. Pour le rester, il a résolu d'exiger une renaissance politique du Québec, s'engageant à créer chez lui un climat français, une province française. Telle fut alors sa volonté, ou la décision de ses chefs politiques confirmée par ses chefs religieux ne devient plus qu'une vaste insanité, une immense duperie. Comment se fait-il que, pour les Canadiens français que nous sommes, cet idéal national n'ait jamais été, ne soit pas un idéal vivant? L'espérance unanime, l'étoile directrice, est ce bien au peuple, à lui seul, de l'allumer sur son chemin? Si un peuple français ne saurait se passer d'une "mystique" française, cette "mystique", raisons fortes, raisons invincibles

de vivre, qui va les définir, qui va les organiser dans l'esprit populaire si les chefs intellectuels, si les professeurs d'université décident de ne pas s'en mêler? "Pour être efficace, pour garder seulement sa vertu défensive, dit encore le maréchal Pétain, notre système militaire, comme tout système de nation armée, demande lui aussi, à être vivifiée par une politique d'éducation nationale". Nous n'avons point de système militaire. Nous avons pourtant nos lignes de défense: lignes politiques, lignes économiques, lignes de la vie intellectuelle, lignes de la vie morale; elles sont partout où notre âme française est en danger, résiste, souffre, palpète. Si ces lignes laissent trop voir d'inquiétants flottements, ne serait-ce point que notre système de défense demanderait à être vivifiée, lui aussi, par une véritable éducation nationale?

Un splendide, mais un impérieux devoir nous paraît s'imposer à nos universités françaises. Notre clergé, notre peuple les ont fondées et soutenues au prix de coûteux efforts. Nous refusons d'admettre que ce soit uniquement pour enseigner *en français* des lettres, des sciences, du droit, de la médecine. Qu'on nous permette encore cette autre citation du maréchal: "Avant de se jouer sur les champs de bataille, les destinées d'un peuple s'élaborent sur les bancs de la classe et de l'amphithéâtre". Vérité rigoureuse sur laquelle le temps ne serait-il pas venu de réfléchir? Un jour ne luira-t-il pas, jour prochain, où nos professeurs d'université s'interrogeront, eux aussi, sur leur obligations d'ordre national? "Les maîtres ne veulent plus être des maîtres; ils redoutent qu'on les soupçonne de s'occuper d'éducation". Ce reproche qu'un jeune écrivain, Daniel Rops, adresse aux professeurs des universités de France, attendrons-nous que nos étudiants nous le jettent à la figure? J'entends bien que le devoir n'est pas d'accomplissement aussi facile pour tous; la matière de l'enseignement ne s'y prête pas de même façon. Ici encore je citerai Daniel Rops: "On me répondra que l'explication du Corpus ou les commentaires sur le règne de saint Grégoire le Grand, ne permettent guère à un professeur d'exercer une action morale sur les élèves; comme si l'essentiel de l'enseignement n'était pas ce qu'est extérieur à l'enseignement même: le ton, l'attitude, tout ce par quoi se communique d'être à être la chaleur de la vie".

Oui, abordons cette question comme des hommes. Ne reprochons pas aux autres leur susceptibilité ou leur insouciance si les nôtres égalent les leurs. L'heure se prête aux graves réflexions. Tout le monde en convient: elle est de celles où un peuple se situe sur la ligne de son destin. Certes, notre attitude à l'égard de l'éducation nationale n'a jamais été, chez nous, une attitude d'hostilité. Saurions-nous nous justifier aussi aisément du reproche d'indifférence ou de neutralité? Quand, d'ailleurs, nous croirions avoir fait tout ce qu'il fallait faire en notre temps, il reste toujours à préparer l'avenir. C'est à ce signe qu'on reconnaît les esprits vivants.

L'Action Universitaire...

est en vente chez Déom et aux éditions Lévesque,
rue Saint-Denis, chez Desrochers, rue Saint-Denis, près
Sherbrooke, chez Méthot et Pony, rue Sainte-Catherine,
au Ritz Lavallée (Université). Prix du numéro: 15 sous.

Un maître

ETIENNE GILSON

 Par.....
 Le Père Ceslas Forest, O. P.

B IEN que l'Institut scientifique franco-canadien ait été principalement fondé pour promouvoir l'enseignement des sciences, nous devons lui savoir gré d'avoir dans ses préoccupations, fait une place très large à la philosophie. C'est grâce à lui que nous avons pu cette année entendre deux maîtres éminents: M. Jacques Maritain et M. Etienne Gilson.

M. Gilson, professeur au Collège de France, est bien connu chez nous. Les leçons qu'il donne depuis plusieurs années, les échanges de vues dont ses séjours au Canada sont l'occasion, tout cela a fini par créer, entre lui et nous, des liens intellectuels qui sont devenus très vite des liens d'amitié. Quel que soit le sujet qu'il aborde, il est sûr de retrouver l'auditoire compact qui d'année en année lui reste fidèle.

Lors du passage de M. Maritain, on s'est étonné de l'intérêt que semblaient éveiller ces hautes spéculations. On l'a attribué, pour une part, à la curiosité, voire même au snobisme. C'est possible. L'affluence aux conférences de M. Gilson montre toutefois qu'il y a autre chose. Un cours de droit, de médecine, ne s'adresse qu'à un petit nombre d'initiés. Il n'en est pas de même des cours de philosophie. Les problèmes qu'on y aborde sont des problèmes humains qui intéressent tout homme cultivé. Dépouillés des formules techniques qu'ils revêtent dans l'enseignement, ils reprennent leur vraie place, au centre de nos préoccupations religieuses et intellectuelles.

M. Gilson excelle à éveiller l'intérêt autour d'un problème historique ou spéculatif et à en donner l'intelligence. De longues et minutieuses recherches, il ne garde, pour la conférence, que les détails intéressants, révélateurs, ceux par lesquels une question s'insère dans la culture générale. Historien avant tout, il est d'esprit nuancé, sans dogmatisme exagéré, sympathique à toute vérité. Il parlera avec le même amour d'un saint Thomas ou d'un saint Bonaventure, et saura trouver même chez ceux que ses convictions et ses croyances ne lui permettent pas de suivre jusqu'au bout, avec des motifs de les admirer. Ses leçons à leur emprunter. Chez nous, où la science philosophique ou théologique ne se contente pas d'être intransigeante sur le vrai indiscutable, ce qui est son devoir, mais se fait trop souvent défiante, grincheuse, insuffisamment ouverte à tout ce qui pourrait l'enrichir ou la nuancer, l'influence d'hommes comme M. Gilson pourrait être des plus profitables et des plus bienfaites.

Si jamais nous réussissons — comme nous en gardons l'espoir — à créer chez nous une philosophie vivante, rayonnante, qui puisse pénétrer toute notre vie nationale, nous en serons redevables, pour une part, à ceux qui, comme M. Maritain et M. Gilson, auront su éveiller des curiosités et susciter des vocations. Ce dernier aura fait davantage pourtant. Par la fondation des Instituts d'études médiévales de Toronto et d'Ottawa, il aura contribué à orienter quelques-uns des nôtres vers la recherche et à les initier aux disciplines et aux méthodes scientifiques rigoureuses.



M. Etienne GILSON

Le Moyen-Age, autrefois si dédaigné, apparaît à l'heure actuelle comme une des périodes les plus riches et les plus fécondes de la culture philosophique et théologique. Domaine en grande partie encore inexploré qui attire les chercheurs, plus particulièrement les chercheurs chrétiens. D'innombrables travaux ont déjà paru qui, en faisant mieux connaître le passé, nous aident à mieux comprendre aussi notre civilisation moderne qui y prend sa source.

Né en Europe, ce mouvement vers le Moyen-Age n'a pas tardé à entraîner l'Amérique. Grâce au progrès réalisé dans la reproduction des manuscrits, l'étude des textes anciens peut se faire n'importe où. Des centres de recherche et des groupements de savants ont donc été constitués. Signalons comme l'un des plus connus et des plus méritants la *Medieval Academy* de l'Université de Harvard.

En 1929, M. Gilson fondait à Toronto un Institut d'études médiévales qu'il rattachait au Collège Saint-Michel sous la direction des Pères Basiliens. Un an plus tard, un second institut était fondé, cette fois au Collège des Dominicains, à Ottawa. M. Gilson continue de veiller aux destinées de l'Institut de Toronto, tandis que celui d'Ottawa est sous la haute direction du P. Chenu, O. P., un autre maître en sciences médiévales.

Nous terminons par ces quelques lignes d'un Rapport présenté, en 1932, à l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin: "Nous avons confiance que les Instituts d'études médiévales de Toronto et d'Ottawa, en plus de donner un regain de vie et d'objectivité à notre enseignement, aideront puissamment à rattacher notre pensée à la pensée universelle, et à nous assurer une petite part dans le

mouvement scientifique mondial. A ce titre ils auront sûrement fait une œuvre nationale".

Si cet espoir se réalise — et nous en avons chaque jour davantage la conviction — le Canada le devra à ceux qui furent les ouvriers de la première heure: M. Maritain, le P. Chenu, et, plus particulièrement peut-être, M. Etienne Gilson.

Le candidat

Aux derniers examens scolaires, à Barcelone, un candidat, interrogé sur l'histoire, faisait preuve d'une telle ignorance que l'examineur ne savait quelle question lui poser pour obtenir de lui une réponse admissible. Il lui demanda:

— Voyons! Dites-moi seulement qui a découvert l'Amérique?

Mutisme complet.

— Vous ne savez même pas qui a découvert l'Amérique?

Et l'examineur, impatienté, cria d'une voix de stentor: "Christophe Colomb"!

Immédiatement, le candidat se leva et fit mine de se retirer.

— Mais pourquoi partez-vous?

— Je croyais que vous appeliez le candidat suivant.

Un Laboratoire

L'Enseignement des Sciences Biologiques à l'Université

Par.....
Georges Préfontaine

L'ASSOCIATION générale des Diplômés de l'Université de Montréal m'a prié de dire l'œuvre et les progrès de notre Faculté des Sciences dans le domaine des sciences biologiques. Il s'agit ici de la Zoologie, de la Botanique, de la Biologie générale, et des nombreuses disciplines secondaires que ces trois matières fondamentales, par un prodigieux et constant développement, n'ont cessé d'engendrer.

Il s'agit du plus complexe et du plus vaste ensemble de connaissances que l'on puisse concevoir, puisque la vie elle-même est le plus mystérieux de tous les phénomènes naturels et le plus impénétrable, et que la biologie, entendue dans toute sa compréhension étymologique, touche aux sciences les plus diverses: à la philosophie, à la psychologie, à la sociologie, à la linguistique, à la médecine, à l'hygiène, à l'agriculture, à tous les arts, sciences et industries nécessaires à l'existence et au bien-être de l'homme.

Dès sa fondation en 1920, la Faculté des sciences a mis au service des sciences biologiques deux organismes: un Institut botanique et un laboratoire de Zoologie et de Biologie générale. L'un et l'autre, au cours de leurs quatorze années d'existence, ont tâché de faire œuvre utile; ils ont créé de toutes pièces des instruments de culture et de formation professionnelle qui avaient, jusque là, à peu près totalement manqué à notre jeunesse, pendant qu'à côté de nous la jeunesse anglaise en était abondamment pourvue depuis cinquante ans. Notre Institut botanique et notre laboratoire de Zoologie, dans leur brève durée, ont accompli de louables progrès. C'est ce qu'ils avaient à faire, puisqu'ils partaient de rien; c'est pourquoi il n'y a pas lieu pour ceux qui ont participé à cette œuvre d'en tirer vanité. Mais il y a lieu de l'affirmer. Ces progrès se sont manifestés dans tous les ordres d'activité propres à ces deux organismes: dans la composition du personnel, dans l'enseignement, dans les travaux de recherches, dans l'outillage technique, les bibliothèques, les collections d'étude et d'enseignement, les initiatives extra-universitaires.

Le personnel de l'Institut botanique comportait, au début, deux membres; il en comprend sept aujourd'hui. Celui du laboratoire de Zoologie est passé, dans le même temps, de deux à neuf. L'on voudra croire qu'il ne s'agit pas ici d'un accroissement fantaisiste. C'est avec prudence, avec lenteur, et uniquement en fonction de nouveaux besoins, de nouveaux développements, que les cadres de ce personnel se sont ainsi élargis.

L'enseignement, dans les deux sections, ne s'est pas seulement développé en profondeur; il s'est multiplié et diversifié. Ainsi pendant les années qui ont suivi son inauguration, le cours de Botanique générale, conduisant au Certificat de même nom, avait une durée d'un an. Aujourd'hui l'Institut Botanique offre aux étudiants deux cours distincts, l'un de Botanique générale, l'autre de Botanique systématique, conduisant à deux certificats d'études supérieures et ayant chacun une durée de deux ans. De sorte qu'un élève peut trouver là un programme d'études botaniques de quatre années consécutives.

De même le laboratoire de Zoologie, à qui incombe en outre l'enseignement biologique de l'année pré-médicale, dispen-

sait au début un cours de Biologie générale qui durait un an et conduisait à un Certificat d'études supérieures de même nom. Aujourd'hui le même service offre aux étudiants deux cours distincts, l'un de Biologie générale, l'autre de Zoologie générale, conduisant à deux certificats de même nom, et ayant chacun une durée de deux ans.

Ainsi, dans les deux cas, l'on peut dire que l'enseignement a été multiplié par quatre. Une telle extension dans leur durée permet même au profane d'imaginer ce que ces enseignements ont pu gagner en profondeur et en étendue. En Botanique, l'enseignement initial s'est graduellement enrichi de cours spéciaux sur la cellule, sur la Génétique, sur la Paléontologie végétale et sur les plantes inférieures. En Zoologie, grâce aux services de l'un de nos meilleurs entomologistes, M. Gustave Chagnon, l'on a créé un cours spécial d'entomologie qui a été suivi, l'an dernier, par quatorze élèves. Et l'on doit au directeur de ce laboratoire, M. Henri Prat, deux initiatives de la plus grande importance: la création d'un enseignement pédagogique des sciences naturelles et celle des Conférences publiques de biologie générale. Les leçons pédagogiques, destinées plus spécialement aux professeurs de nos collèges, de nos écoles normales et de nos écoles primaires supérieures, ont été inaugurées en 1933. Elles groupaient alors cinq étudiants; elles en ont réuni l'année suivante au delà d'une trentaine. Les conférences publiques de biologie, "ouvertes à tous gratuitement et destinées à favoriser la diffusion de la culture scientifique dans tous les milieux", (H. Prat), attiraient, lors de leur fondation il y a trois ans, une moyenne de soixante-dix auditeurs. Leur succès a été tel que, cette année même, le grand amphithéâtre de l'Université, d'une capacité de trois cents sièges, n'a pas suffi à contenir le public désireux de les entendre.

Sur ce chapitre de l'enseignement, je ne saurais être complet si je n'ajoutais que l'Institut botanique et le laboratoire de Zoologie participent à l'enseignement des Facultés de philosophie, de médecine, de chirurgie dentaire et de pharmacie, de sorte que sur les huit Facultés de l'Université de Montréal, cinq ont recours à l'enseignement des sciences biologiques, organisé par la Faculté des sciences, pour une partie au moins de la formation de leurs étudiants.

J'ai insisté sur l'enseignement, et l'on concédera que, par suite des circonstances, notre Faculté des sciences devait placer cette tâche au premier plan de ses préoccupations. Mais je n'oublie pas que le rôle primordial de l'Université est de faire avancer la science, et que ce n'est que secondairement que se greffe sur cette fonction essentielle celle d'enseigner ce qui est déjà connu. Une Université n'a de valeur et ne mérite ce nom que par la part originale qu'elle contribue au développement général des connaissances. Bien plus, la véritable formation scientifique est impossible chez l'étudiant sans l'application personnelle de ses connaissances et des méthodes d'investigation à la solution d'un problème scientifique défini ou à la découverte d'un fait scientifique nouveau. C'est ce travail de recherche qui développe l'initiative, le jugement et l'esprit critique nécessaire dans l'observation des phénomènes, dans la conception des hypothèses, dans l'invention des



Le frère MARIE-VICTORIN M.S.R.
Directeur de l'Institut Botanique

expériences, dans l'interprétation de leurs résultats, dans l'appréciation des travaux des autres. Seul enfin le travail de recherche peut inculquer à l'étudiant cette sorte de passion enthousiaste que la science requiert de ceux qui désirent la servir.

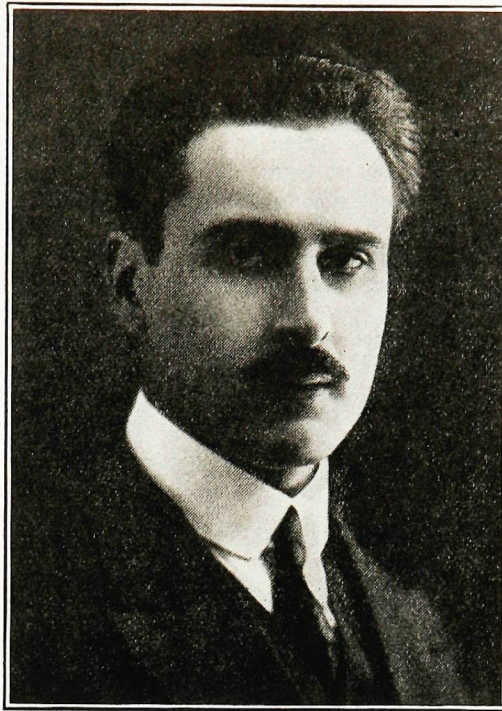
Les deux services de Biologie de l'Université de Montréal n'ont pas voulu se soustraire à cette impérieuse mission, et tendent l'un et l'autre à la remplir dans les limites de leurs ressources respectives. Les travaux du Frère Marie-Victorin sont assez connus pour qu'il soit inutile d'insister. Leur nombre et leur valeur ont fait de son auteur un savant réputé et ont répandu dans le monde le nom de l'Université de Montréal et de son Institut Botanique. Ce maître a groupé autour de lui de jeunes chercheurs qui apportent aujourd'hui à son œuvre leur contribution personnelle. Notre laboratoire de Zoologie, engagé plus tardivement dans cette voie, s'efforce sous l'impulsion de son directeur

M. Henri Prat, de regagner le temps perdu et augmente depuis quelques années la part originale de notre production scientifique.

Au congrès de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences, tenu en novembre dernier, les membres du personnel de l'Institut Botanique et du laboratoire de Zoologie ont présenté trente-et-une communications. C'est un critère dont nous n'exagérons pas l'importance, mais qui est suffisamment éloquent pour me permettre de clore ici ces considérations sur le développement des recherches biologiques à l'Université de Montréal.

Le développement de la recherche et l'enseignement suppose un accroissement parallèle de ressources matérielles de toutes sortes: bibliothèque, outillage technique, collections diverses. Combien s'étonneront d'apprendre que la bibliothèque de l'Institut botanique, la plus riche de l'Université, comprend aujourd'hui au delà de dix mille volumes, et huit mille tirés-à-part; qu'il y a là une collection de périodiques d'une valeur inestimable, que l'Institut reçoit annuellement environ quatre cent cinquante revues scientifiques dont la très grande majorité ne coûtent rien à l'Université, parce qu'elles sont reçues gratuitement en échange des propres publications du laboratoire. Le laboratoire de Zoologie a également augmenté sa bibliothèque et le nombre de ses échanges, si bien que dans les locaux pitoyablement exigus qu'il occupe, la mise en place d'un nouveau livre, d'un numéro de revue, est un problème de plus en plus inquiétant.

Les collections d'animaux et de plantes, essentielles à l'enseignement et à la recherche, ont grossi dans les mêmes proportions. L'herbier de l'Institut botanique comporte aujourd'hui près de cent mille plantes, amassées en grande partie grâce au travail du personnel, et dispersées dans tous les coins et recoins d'un sous-sol poussiéreux, cependant qu'un grand nombre d'échantillons précieux attendent, faute d'espace, le moment d'être montés et mis en place. En Zoologie, les collections d'animaux, après avoir couvert toutes les surfaces verticales disponibles, ne peuvent maintenant plus trouver place que sur des tablettes érigées au milieu des fenêtres. La collection entomologique, d'une valeur considérable, augmente chaque année de plusieurs milliers de spécimens; elle est actuellement dispersée dans trois locaux en divers points de la ville: à la faculté, à l'École dentaire et à l'Institut des Sourds-Muets. Au chapitre des collections ajoutons encore celles des clichés de projection, des photographies, des planches murales, des dessins originaux. A l'Institut botanique ces collections forment aujourd'hui un total de plus de seize mille numéros. Moins abondantes en Zoologie, elles s'élèvent néanmoins là aussi à plusieurs milliers d'exemplaires. Matériel précieux accumulé au jour le jour, par de longs et patients efforts, et qui ne cesse de s'enrichir.



M. HENRI PRAT D. SC.

Directeur du Laboratoire de Zoologie

Voilà ce que l'on pourrait appeler le travail interne de ces deux organismes. Ils auraient pu se limiter à cette tâche. Ils ont voulu faire davantage. Tous deux, à des degrés divers, ont contribué à la fondation et au maintien de plusieurs œuvres extra-universitaires qui prolongent leur influence, leur activité propre, et sont à opérer dans notre province, une véritable renaissance scientifique. Il suffit d'énumérer ici quelques-unes de ces œuvres auxquelles collaborent activement nos laboratoires de Botanique et de Zoologie: l'Acfas, la Société canadienne d'Histoire Naturelle, les Cercles des Jeunes Naturalistes, phalange active et admirable entre toutes, comprenant aujourd'hui plus de trois cents cercles avec un effectif de près de dix mille membres. Et puis, le Jardin botanique municipal, projet en voie de réalisation et dû à l'initiative du Frère Marie-Victorin. Notre laboratoire de Zoologie participe aux travaux du service provincial de pisciculture. Il collabore également à une œuvre à laquelle je suis heureux de rendre le plus sincère hommage, je veux dire: la Station biologique du Saint-Laurent, de l'Université Laval, qui a ajouté cette initiative hardie et pleine de promesses à toutes celles qui ont fait de son Ecole Supérieure de Chimie l'un

des centres scientifiques les plus importants de la Province.

L'esquisse hâtive et incomplète que je viens de tracer montre que nous avons fait, dans la culture des sciences biologiques, d'incontestables progrès. Elle ne doit pas laisser entendre que nous sommes satisfaits. Cette attitude serait le signe indéniable d'une régression dans un domaine où notre retard nous commande d'avancer encore et rapidement. Vous dire nos ambitions et nos projets d'avenir exigerait plus d'espace que je n'en ai consacré à vous exposer nos réalisations, et j'y aurais personnellement goûté un bien plus vif plaisir puisque j'aurais tiré de là les causes de nos insuffisances et de nos hésitations actuelles.

Car les progrès que j'ai énumérés rapidement sont arrêtés; ils ne sont plus possibles. Déjà l'on peut s'étonner qu'ils se soient produits dans de telles conditions d'incertitude et de misère. Les difficultés financières de notre Université dressent contre nos œuvres, qui méritent bien de vivre il me semble, des obstacles insurmontables: impossibilité d'établir les chaires nouvelles dont la création s'impose, impossibilité de combler les vides que la mort ou la maladie ont creusés dans nos rangs, obligation pour le plus grand nombre de cumuler plusieurs fonctions dont chacune pourrait requérir toute l'activité d'un homme, le cumul nocif, qui disperse et stérilise et annihile le labeur de la recherche et de l'invention, le plus coûteux, certes, mais le plus noble, le plus important de tous, celui qui conduit aux découvertes, aux créations de l'esprit, par quoi une Université donne sa mesure et s'élève au-dessus de la seule mission, qui n'est pas la sienne propre, de former des praticiens. Le manque d'espace, la lamentable exigüité de nos locaux actuels est un autre obstacle à l'ascension que nous rêvons. Je le répète après bien d'autres. Mais je pourrais ajouter des faits qui se rapportent plus spécialement aux services des sciences biologiques. L'on s'est apitoyé avec juste raison sur le sort de l'Institut botanique, dirigé par le Frère Marie-Victorin, l'un de ces budgétivores qui se contentent d'un traitement inférieur à celui d'un terrassier. Cet Institut est installé dans un sous-sol. Il y a là un personnel actif, un herbier d'une valeur inestimable, la plus riche bibliothèque de l'Université et dont la plus grande partie ne lui a rien coûté, des collections documentaires précieuses qui représentent quinze années de travail ardu. Tout cela est logé dans des pièces éparpillées, étroites, obscures,

(Suite à la page 30)

L'Association Générale des Etudiants

Par.....
Roger Dufresne

L'ACTION UNIVERSITAIRE! "Elle sera un lien et aussi, en quelque sorte, un hrapeau". Monsieur le Recteur a su trouver, pour saluer la revue des Diplômés, cette phrase d'énergique confiance. Phrase qui restera pour le comité de Rédaction et ses collaborateurs, un mot d'ordre, pour les lecteurs, une consigne. Se rangeant, tous, un nombre des seconds, les étudiants ont applaudi l'avènement long-temps projeté de la Revue des Anciens.

On leur fait aujourd'hui l'honneur d'y collaborer. Puisqu'on nous ménage, si tôt, une place en ses colonnes, profitons-en d'abord pour en remercier qui de droit et féliciter la Rédaction — dont l'anonymat voile nombre de dévouements, — pour la haute tenue de L'ACTION UNIVERSITAIRE.

Le nom est symbolique. Il souligne le but et découpe bien l'ampleur des projets.

Longue et fructueuse carrière à L'ACTION UNIVERSITAIRE!

L'Association générale des étudiants, — ses origines. Consultons les archives. De jeunes archives d'ailleurs, que le temps n'a pas encore scellées d'une auguste poussière, — si jeunes, qu'on ne peut, sans beaucoup de suggestion, se donner, en les parcourant, la douce illusion d'avoir sous les yeux quelque papyrus oublié et de faire, en amateur, de la savante archéologie.

Les dites archives, hélas, ont connu l'incendie de 21. Les flammes les respectèrent, l'eau fut moins clémente. Les documents consultés furent hélas, des plus discrets. Mais l'Association est jeune. Ses fondateurs aussi. Devant le mutisme des écrits, il me restait l'agréable ressource d'aller resasser des souvenirs avec l'un des artisans de la première heure.

En 1920, l'Université de Montréal obtenait sa charte civile et groupait sous une même autorité des facultés ou écoles jusqu'alors autonomes. Un an plus tard — dans un numéro du 15 décembre 1921, le Quartier Latin, depuis peu ressuscité lui-même, annonce, en première page: "Association générale et Maison des Etudiants. Deux projets". L'auteur de l'article qualifie cette entente prometteuse "de vieilles idées qui depuis longtemps hantent les cerveaux estudiantins". L'on n'en est pas, d'ailleurs, à la première ébauche d'une organisation centrale et viable de l'activité universitaire.

Vers 1910, rien à faire ou si peu. Les facultés, autonomes avon-nous dit, ont toutes leurs conseils d'étudiants. Ceux-ci, avec plus ou moins de succès, administrent leur affaire comme bon leur semble et prennent un soin jaloux de leur indépendance. De temps à autre, un spasme d'intérêt général — démonstration, chahut, parade, messe du Saint-Esprit — groupent le corps d'étudiants. C'est tout. L'union en reste là. Un peu plus tard, certaines facultés, les plus importantes d'abord, et les autres ensuite, réussissent, sur le papier du moins, une organisation centrale. C'est un progrès. Mais leur Fédération, tout enregistrée qu'elle soit, jouit à peu près de l'influence et de l'activité de la fameuse "Chambre Introuvable"!

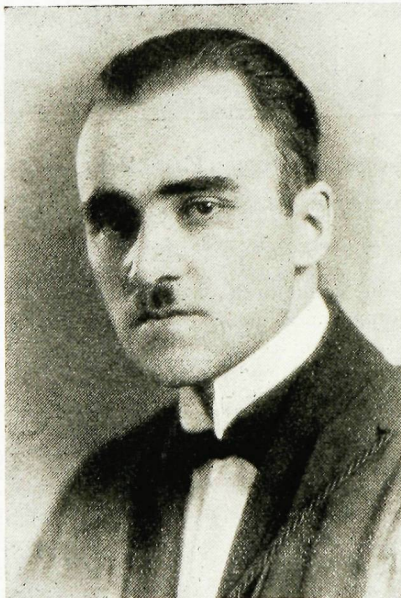
En 1920, au début de l'autonomie de l'Université, trois carabins d'alors, Messieurs Errol Boucher, Henri Bourdon et Maurice Dubé, assez mal impressionnés par la dite Fédération et conscients du besoin d'union et de centralisation des activités travaillent à un projet d'Association générale. L'idée qu'ils défendent rencontre chez les autorités, au début, un peu de scepticisme et, par la suite, tout l'en-

couragement nécessaire. Les étudiants, de leur côté, les uns par apathie, les autres pour protéger la Fédération, opposent d'abord une résistance passive. Mais le projet est solide, ses champions ont préparé des statuts, élaboré un plan de constitution. Ils multiplient les entrevues d'un côté et de l'autre, redoublent de diplomatie et obtiennent enfin que le recteur, Mgr Gauthier, convoque à une assemblée spéciale tous les présidents de conseils d'étudiants. En dix minutes, le Recteur souligne l'inutilité de la Fédération telle qu'instituée, la proclame, avec l'assentiment des assistants, officiellement dissoute et donne pleins pouvoirs à Messieurs Boucher, Bourdon et Dubé d'organiser définitivement et de fonder l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal.

Le 14 janvier 22, à l'Université, première réunion de l'Association générale. Sont convoqués des représentants de la Théologie, du Droit, de la Médecine, de la Philosophie, des Lettres, des Sciences, de l'Ecole de Médecine Vétérinaire, de la Chirurgie Dentaire, de la Pharmacie, de Polytechnique, et des Hautes Etudes. Les trois fondateurs ne briguent pas de postes, mais seront, de droit, durant leur stage universitaire membre de l'exécutif et du conseil de l'Association. M. Hervé Lacharité, étudiant en médecine, est élu premier président de l'Association. Lui succéderont, en 22-23: Jules Derome (commerce); 23-24: Charles Taschereau (Polytechnique); 24-25: Gaston Caisse (médecine); 25-26: Clément Proulx (pharmacie); 26-27: Léo Lespérance (droit); 27-28: Renault Miville-Deschênes (art dentaire); 28-29: Raymond Larichellière (médecine); 29-30: René L'Heureux (Polytechnique); 30-31: Philippe Auclair (commerce) 31-32: Roger Larose (pharmacie); 32-33: Guy Legault (droit); 33-34: Louis Philippe Robert (art dentaire); 34-35: Roger Dufresne (médecine).

Une fois les officiers élus, l'Association attaque la besogne. Il faut d'abord s'installer. La Maison des Etudiants, fondée à la même époque, et administrée depuis par l'Association ouvre ses portes, rue Sherbrooke, le 15 février 1922.

Et l'on s'organise. L'aumonier, nommé dès le début, M. l'abbé Lucien Pineault, est d'un dévouement dont lui savant encore gré les fondateurs. L'Association voit d'abord son existence financière assurée par la cotisation annuelle de ses membres actifs, cotisation fixée par son conseil et perçue par le trésorier de l'Université au début de chaque année. Il faut retoucher la constitution, corriger bien des irrégularités, amender certains règlements et admettre au giron, quitte à les soutenir des deniers de l'Association et à percevoir leurs revenus, des organismes jusqu'alors indépendants, le Quartier Latin, l'Association athlétique, la fanfare, etc. La machine toute neuve, bien astiquée, est prête à démarrer. L'enthousiasme et le dévouement des conducteurs laissent prévoir une marche avant rapide. Mais la route a des ornières, de terres en friche. L'administration financière a ses petits et gros embêtements et tient parfois de l'équilibrisme. Et puis, à bord, tout n'est pas serein. L'Association générale n'a pas vaincu, après une seule assemblée, l'état d'esprit retardataire qui paralysait la défunte Fédération. Entre facultés, dissensions que le Quartier Latin d'alors qualifie de stupides; entre l'Association et ses constitutives, des malentendus inévitables avec des statuts encore trop rigides. En avril 1924, l'adaptation est faite et le vice-recteur a plaisir à constater la bonne entente qui règne à l'Association et témoigne de la grande satisfaction que les autorités en éprouvent. Mais le nouvel organisme n'a pas



(Photo Albert Dumas)

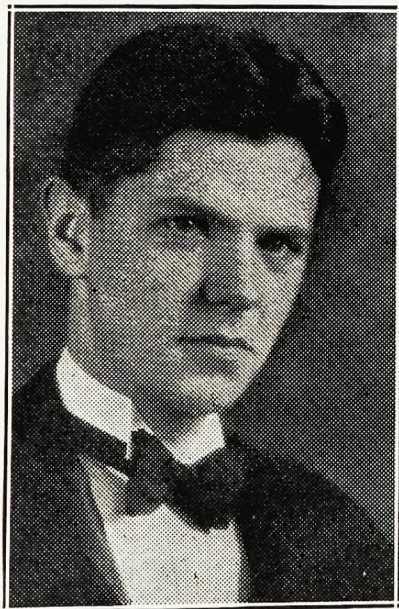
Le docteur Hervé LACHARITÉ
Premier président de l'A.G.E.U.M.
1921-22

(1) A l'avenir, chaque numéro de L'Action Universitaire contiendra une page entièrement consacrée à la vie de nos étudiants.

attendu trois ans pour se mettre à l'œuvre. A l'automne 22, dans le *Quartier Latin*, premier article officiel de l'A.G.E.U.M. Le président Lacharité annonce une grande soirée de gala et surtout le premier enterrement du bétet. En mai 23, l'Association réclame à la Commission des Etudes l'examen médical et la culture physique obligatoires pour tous les étudiants. Succès relatif! En 1924, fondation du Cercle Dramatique. Cette nouvelle constitutive prenait charge des galas que les facultés organisaient alors, chacune de son côté. Pour la Maison des Etudiants, l'Association demande à l'Université un octroi annuel qui, seul, permettra une administration adéquate.

En 1925, l'Association admet en son sein à titre de société adhérente, le C.O.T.C. de l'Université de Montréal, met, à même la Maison des Etudiants, des locaux à la disposition de ce nouvel organisme et veille à son installation rapide et complète. Il faut, de plus, faire construire des tennis et pour aider un peu plus le sport, on signe avec le Cercle Lafontaine une convention qui favorise les athlètes universitaires. Mais il y a aussi l'éloquence, un sport intérieur qu'on encourage en fondant, en 1926, la Société des Débats. Autre constitutive qui connaîtra les salles combles et d'inoubliables envolées oratoires! En 1927-28, nouveau progrès! L'Association, après maints pourparlers entre à la F.N.E.U.C., fédération des universités Canadiennes. Montréal en sera le seul membre de langue française et tout de suite réclame les droits du "doux parler". En 28-29, grand dérangement. On déménage sur la rue Demontigny. On parle ensuite de mettre sur pieds un bureau de placement, on esquisse même un projet d'Association d'Anciens, et l'on s'adjoint, enfin, un publiciste, être indispensable qui tiendra les étudiants et le public au courant des faits et gestes de l'Association. L'année universitaire 30-31 voit siéger gravement une commission de révision des règlements. La dite commission, où travaillent trois membres du Conseil, renfloue une constitution dont dix ans de haute mer ont dénoncé les fuites. A l'automne 31, M. l'abbé Georges Déniger remplace à l'aumônerie M. l'abbé Pineault. Dans la même année, l'Association abonne en bloc tous ses membres à la Palestre du National. On reprend, de plus, des rapprochements avec McGill et déjà l'on parle sérieusement d'une Revue Bleu et Or. En 32-33, l'Association, avec le "Quart d'heure du Carabin", tête de la Radio, organise définitivement son bureau de Placement et patronise au printemps la première Revue Bleu et Or. 33-34 voit un automne occupé. Une seconde revue Bleu et Or est un second succès. A l'Aréna Mont-Royal, l'Association organise, en faveur de l'Université, une manifestation qui groupe tout ce que Montréal compte d'étudiants catholiques de langue française. Des démarches répétées donnent au Conseil la satisfaction de voir supprimé le fonds consolidé de

l'Association, institué en 26, où s'engouffraient après chaque année universitaire les surplus de l'exercice financier de l'Association et le loyer de la nouvelle Maison payé à l'Université. Le dit loyer est du même coup aboli. Pour clore cette belle année, le Conseil fait revivre le Cercle Dramatique, le fusionne avec l'Association Musicale et confie à cette nouvelle constitutive la préparation de la Revue de 1934. Et, dernière initiative — et non la moindre — l'on crée, au printemps 34, l'ordre du Mérite Universitaire qui signalera au monde étudiantin les dévouements souvent ignorés de certains carabins trop modestes. Le Conseil de



M. Roger DUFRESNE E.E.M.
Président de l'A.G.E.U.M. 1934-35

recevoir, en fin d'été, les membres de la Mission Universitaire Catholique et d'organiser sous la présidence du nouveau Recteur une soirée de Conférence donnée par les membres de la Mission. L'année débute et, sur la suggestion de l'aumônier, nous faisons tout de suite installer dans la "Maison" une chapelle universitaire où la messe des étudiants est dite tous les matins.

L'Association enfin, inaugure, dès le premier numéro du *Quartier Latin*, une chronique hebdomadaire, "à l'A.G.E.U.M." L'idée n'est pas nouvelle. Elle aurait dû, à notre sens, être réalisée beaucoup plus

tôt. En fin novembre, la Faculté d'optométrie entre dans nos rangs et son président prend place au Conseil. Comme dernière initiative, un cadeau de Noël: le Conseil vote à même ses fonds, et fait accepter, par la Commission d'Administration de l'Université, une allocation financière aux comités de régie des facultés ou écoles membres de l'Association.

Ainsi s'écrit l'histoire; lorsque l'histoire est d'hier et manque du recul nécessaire des temps.

1921 à 1935. Quatorze ans de vie universitaire, avec les difficultés du début, les impasses d'une administration un peu serrée dans son budget et — disons-le — l'apathie parfois décourageante de la masse.

Mais, par contre, quatorze années de vie universitaire révélatrice d'admirables dévouements.

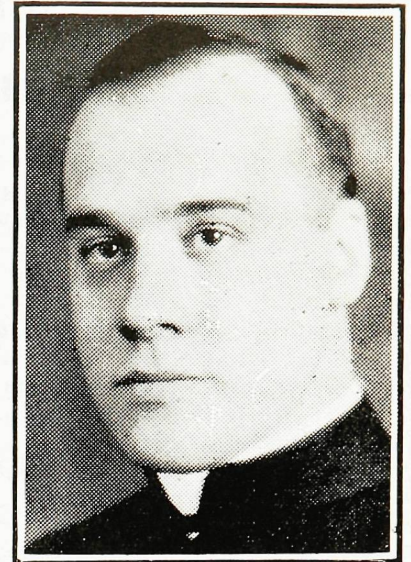
Relisez la liste des membres du comité provisoire de l'Association des Anciens et feuillotez, si le cœur vous le dit, les minutes des quatorze conseils de l'Association des étudiants. Vous retrouverez au premier rang des Anciens d'aujourd'hui des carabins d'hier qui firent leur quote-part pour que l'organisme étudiantin vive et agisse. Les mêmes noms reviennent et les mêmes enthousiasmes. Les enthousiasmes qui, seuls, ont permis et permettront que les deux Associations survivent et collaborent à l'œuvre de l'Université, sous un même drapeau. Celui de l'entente.

Médecins de campagne

Notre pays n'est pas le seul à souffrir de l'encombrement des professions; encombrement dans les villes s'entend. Car, à la campagne, les médecins, par exemple, sont loin d'être en nombre suffisant. La Bulgarie, qui passe par une bienfaisante épreuve de rénovation, avait jusqu'ici à déplorer le petit nombre des médecins dans les centres ruraux. Un décret-loi, adopté récemment par le Conseil des ministres, vise à combler la lacune d'une insuffisance d'aide médicale.

Les principales lignes de la nouvelle loi sont les suivantes, selon les informations fournies à la presse:

Chaque médecin ayant fait son stage sera obligé de pratiquer deux ans dans un village, soit au service de l'Etat ou de la commune, soit à titre privé. Le traitement des malades sera gratuit; les médecins, en pratique privée, toucheront de l'Etat un traitement de 2,000 lévas; ils seront logés par les communes et recevront en plus des moyens de locomotion et des locaux pour y recevoir leur clientèle.



M. l'abbé DENIGER
Aumônier de l'A.G.E.U.M.

L'Actualité

Le Docteur G. de CLERAMBAULT

 Par.....
 Jean Saucier

L'infirmérie spéciale de la Conciergerie

AU 3 Quai de l'Horloge, le passant le plus distrait et le mieux intentionné a l'habitude de s'arrêter quelques instants. Il sent qu'il se passe là quelque chose d'insusé et il cherche à comprendre le pourquoi de cet incessant va-et-vient; à certaines heures, c'est une véritable cohue! Il se demande pour quel motif tant de jeunes filles au teint indicible et au mollet provoquant s'engouffrent si précipitamment sous la sombre voûte, comme si elles voulaient arriver les premières à quelque distribution de gros lots. Il ignore habituellement qu'à l'entresol de cette aile de la Conciergerie, les prostituées de Paris subissent l'examen périodique et reçoivent, contre blanc dossier, le certificat qui leur permettra d'exercer leurs stériles fonctions jusqu'à la prochaine convocation. S'il a quelque esprit d'observation, et surtout de déduction, il devine à l'air empressé de ces singulières vendeuses que celles-ci ont un rendez-vous urgent, obligatoire, avec les préposés à la prophylaxie publique. S'il n'est cependant pas davantage initié et ne pénètre pas plus avant dans le couloir, il ne saura jamais qu'au fond de la cour, dans un immeuble bas, modeste, presque sordide, une trentaine de prévenus des deux sexes, classés provisoirement parmi les pauvres fous, attendent le verdict qui leur vaudra, soit la prison, soit un séjour à l'asile Sainte-Anne, soit la liberté. Ce réduit sans soleil, apparenté aux cachots de la Conciergerie, est l'Infirmérie Spéciale de la Préfecture de Police.

L'Infirmérie Spéciale est un euphémisme sans signification précise. Le substantif *infirmérie* laisse bien entendre le caractère morbide des détenus, suspects d'infirmités physiques ou psychiques, mais l'épithète *spéciale* n'a vraiment de sens que pour ceux qui ont vu et entendu ces bizarres spécimens d'humanité.

L'Infirmérie Spéciale est un poste d'observation. C'est l'étape avant la prison, l'asile ou le non-lieu.

* * *

Les agents de la sûreté parisienne ont le coup d'œil exercé. Ils ont appris à discerner le filou banal du psychopathe délinquant. Dans le doute, ils écrouent le malfaiteur suspect à l'I.S. au même titre que le dément confirmé qui s'est rendu coupable d'un délit manifestement absurde. Ce mode de procéder amène à l'Infirmérie une variété de psychopathes infiniment nuancée, et a créé l'un des plus beaux centres du monde pour l'étude de la psychiatrie d'urgence. Nous soulignons à dessein l'importance de cette psychiatrie d'urgence parce que mieux que la psychiatrie d'asile, qui est une science statique, elle initie incomparablement à la psychopathologie de ville, au dépistage des demi-fous, des déséquilibrés en circulation, des psychopathes en puissance qui nous entourent et parfois nous consultent.

A l'I.S., les malades sont vus à l'occasion

d'une psychose aiguë, d'un état délirant débutant, parfois, à la période d'état d'un délire hallucinatoire jusqu'alors bien caché, ou encore, à la suite de paroxysmes passionnels. Bref, quelle que soit la forme de la psychopathie, nous assistons, soit à la phase initiale, soit à un moment de la psychose. Nous n'avons que très rarement observé les états terminaux. Parfois, un simulateur y fait un court séjour, toujours pour sa perte, car le pauvre est inmanquablement confondu.

Ce pittoresque défilé, par son renouvellement incessant, a l'immense avantage de présenter à l'observateur une psychiatrie dynamique et variée qui ne ressemble en rien à la psychiatrie livresque qu'offrent les états chroniques, transformés et *cuisinés* selon un modèle à peu près uniforme après les longues périodes de séjour asilaire.

Les malades de l'Infirmérie étaient encore en liberté la veille. Ils n'ont pas l'expérience du questionnaire psychiatrique. Ils sont habituellement sincères et répondent ouvertement. Les plus réticents se laissent découvrir avec une aisance relative. Ils n'ont pas encore appris la psychiatrie et ne connaissent pas davantage le boniment incolore qu'ils apprendront vite à l'asile.

Peu important, du reste, l'astuce et la subtilité de l'individu qui doit subir l'enquête médico-psychologique! De Clérambault, médecin-chef de l'I.S. est un confesseur de génie, et nous n'avons pas souvenir qu'on ait échappé à la perspicacité de son investigation, le prévenu fut-il un délirant momentanément figé par le mutisme ou le plus habile des simulateurs. De Clérambault connaît admirablement son métier. Il conduit le questionnaire de façon inimitable. Il n'abuse jamais de la manœuvre dialectique et son interrogatoire est le plus souvent indirect. Il lui arrive fréquemment de ne rien dire et de recourir d'emblée aux procédés *manuels*, aidés de quelques interjections ou de monosyllabes choisis qui désarçonnent plus promptement qu'une preuve syllogistique. "Avant tout, dit-il, faire de la psychiatrie vétérinaire et juger les gens par leur comportement; on n'interroge pas les malades, on les manœuvre". Il devine l'hypertonie, maniaque sous le masque du silence, l'hallucination dans le regard le délire de revendication chez le sujet à la fois morose et acerbe.

Souvent, il pressent l'étiologie d'un délire par son contenu verbal. Il offre aux hallucinés réticents une piste si séduisante que certains lui ont dit, enfin confiants et compris: "Ah! Je vois bien qu'on vous fait les mêmes choses... ce que vous dites là est bien trop *calé*."

Il insiste singulièrement sur la valeur du comportement et du langage spontané. Il ne s'écoule pas de semaine qu'il ne nous redise l'aphorisme devenu classique à l'I.S.: "Il ne faut pas juger les malades sur leur rendement intellectuel en milieu artificiel, mais d'après leur comportement et leur langage en liberté". Cette proposi-



Le docteur de Clérambault (au centre, les bras croisés) et ses élèves (1926) parmi lesquels on remarque les médecins canadiens Renaud Lemire, Sylvio Caron, Roma Amyot, Jean Saucier et L. Laberge.

tion vaut pour tous les délirants; elle vaut également pour les déments, les dégénérés, — au sens le plus large du mot, — et pour les intoxiqués. Voyons quelques exemples tirés de ses certificats, ces petits scénarios qu'animent l'élan du mot magique et le sens aigu de l'observation clinique, ces chefs-d'œuvre d'objectivité.

L'épileptique. — Quand le comitial se fait clown, c'est un clown lamentable, à l'air sinistre, au masque brutal.

Le confus éthylique. — Objectivité dans la confusion. Sthénicité. Confusion récente sur bon état général antérieur. Aisance, souplesse, vivacité au moins parcellaire. Facilité dans les explications. Multiplicité des poursuivants. Euphorie foncière. Suggestibilité. Précision dans les prédictions et les nombres: ils étaient 8. Fantasmagories burlesques. Thèmes caricaturaux.

L'alcoolique chronique. — Accès aigu. Etat confusionnel. Micro-activité incessante et monotone. Souvenirs incomplets d'onirismes anxieux. Euphorie actuelle. A dénoncé et fait arrêter ses poursuivants: 4 hommes et 4 femmes, dont la plus jeune voulait le châtrer pour remplacer ses organes par un bouquet de roses. Dramatisme. On le réduira en boudin le lendemain à 7 heures. Incurie. Suggestibilité. Ramassage. Trémulations. Dysarthrie. Langage embolalique.

Le dément précoce. — Inaffectivité. Incurie de sa situation. Irritabilité. Insociabilité. Semi-rupture avec les siens. Inertie. Inactivité. Isolement. Hallucinations génitales avec interprétations. Télépathie sexuelle: sommiers électriques, changements de chambres subreptices dans son hôtel meublé. Mentisme et intuitions. Termes plus ou moins abstraits. Fierté de son autisme. Hallucinations idéo-auditives à très faible objectivité. Attention intérieure. Insomnie. Exaltation épisodique. Rires sans cause et enjouement actuel.

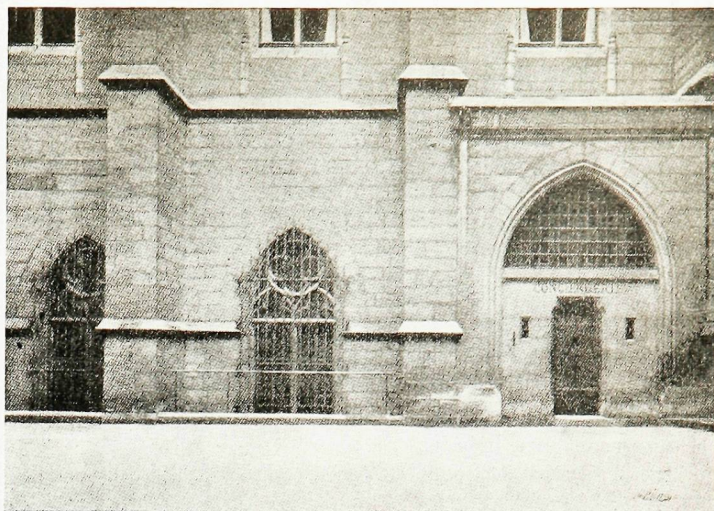
Nous pourrions prolonger les tableaux. De Clérambault a des mots à la fois imagés et précis. Il dit volontiers que Littré est insuffisant et que pour les besoins de la sincérité et de la description il doit fréquemment créer un néologisme. "Je prolonge Littré", dit-il aux puristes avides d'explications et de complications.

Nous nous surprenons à écrire cet article au présent depuis le début tant sont encore vivants en nous les enseignements de cet incomparable maître et le plaisir de son amitié. De Clérambault est mort le 17 novembre dernier. Il s'est enlevé la vie.

La grande presse s'est emparée immédiatement d'informations hâtives et inexactes et a conclu que de Clérambault était fou. Qui sait, insinuait-on, ce qui peut se passer dans l'esprit d'un homme qui n'a suivi pour exemple que l'exemple des fous? On a trouvé dans sa maison de Malakoff un mannequin et des poupées de cire drapées à l'arabe, des tissus d'Orient et des étoffes rares. On a décrété que seul un psychopathe pouvait collectionner d'aussi puérils objets. Ses ennemis, des psychiatres, sans doute, l'ont harcelé jusque dans la mort et n'ont pas perdu l'occasion de signaler qu'il avait fait interner des personnes saines d'esprit. Cette dernière affirmation est une calomnie honteuse et ne vaut pas que l'on s'y arrête longtemps. Heuyer y a, du reste, parfaitement répondu à la dernière séance de la Société Médico-Psychologique lorsqu'il a dit: "Son indépendance et sa fierté auraient toujours refusé d'accepter un ordre d'un homme ou d'une administration. Il n'y a pas d'internements arbitraires, disait de Clérambault, il n'y a que des sorties injustifiées". Quant aux autres déductions simplistes, elles proviennent d'esprit étroits ou sots, de rédacteurs serviles d'informations non vérifiées. S'il vivait, de Clérambault serait le premier à en rire et classerait promptement ces bobards dans les dossiers de l'oubli, non toutefois, sans avoir ajouté, distraitemment, en haussant les épaules: psychologie de concierge!

Son suicide ne fut pas l'acte d'un mélancolique et encore moins celui d'un dément. Il fut la conséquence d'une décision éminemment lucide et mûrement réfléchie. Il fut dicté avant tout par des ennuis physiques. Aucun frein, spirituel ou temporel, ne pouvait faire dévier son destin, car, dans son cas, ces motifs d'hésiter, ces empêchements n'existaient pas.

Peu de temps après sa mort, le romancier Kessel a recueilli deux témoignages qui ont la valeur d'une réfutation. Le premier est celui



L'entrée de la Conciergerie

d'un vieil homme alerte aux sourcils très noir. (sic). Cette description sommaire nous rappelle Henry Meige. Voici, du reste, comment il s'exprime: "C'était un artiste autant qu'un savant. Ses cours à l'Ecole des Beaux-Arts furent des merveilles de finesse et de création. Il a construit cette fameuse théorie du drapé qui restera sûrement, qui fait déjà partie d'une science nouvelle, qui a rajeuni l'anthropologie. De Clérambault fut le premier à considérer les plis des vêtements flottants comme la signature d'une race, d'une tribu. Ses recherches ont porté sur les tuniques assyriennes, les chlamydes grecques, les toges des Romains, les étoffes arabes. Il a étudié leur courbe et leur sens, il les a fait parler".

Et c'est lui que l'on a traité de fou parce qu'un mannequin et des poupées de cire servaient tout bonnement à ses études de drapé!

Voyons maintenant le second témoignage, celui d'un médecin qui depuis des années travaillait avec lui à l'I.S., probablement Logre ou Heuyer: "Nous pensons à toutes les suppositions aussi absurdes qu'outrageantes qui ont entouré son suicide. De Clérambault est mort parce qu'il savait ses yeux perdus, parce qu'un arthritisme paralysant lui tenaillait la colonne vertébrale, parce qu'il se sentait physiquement diminué, condamné à ne plus voir".

Ces deux témoignages n'ont pas besoin de commentaires. Ils résument les faits à leur émouvante simplicité.

La tournure d'esprit de Clérambault, son isolement relatif, ses travaux sur l'organicité des troubles de l'esprit, sa lutte acharnée contre la psychogenèse des hallucinations et contre l'idéologie en général complètent les mécanismes explicatifs qui ont influencé sa décision.

Nous avons esquissé quelques remarques sur l'artiste; nous ne pouvons pas tout dire du savant et de l'homme. Disons du savant, en raccourci, qu'il a introduit en psychiatrie la notion "d'automatisme mental", — qui a elle seule est un trait de génie, — qu'il a ramené la médecine mentale au plan de l'anatomie pathologique; qu'il a codifié les relations d'âge à état mental; qu'il a groupé sous la rubrique de *délires passionnels* des syndrômes jusqu'alors flous et sans signification; qu'il a enrichi la psychiatrie de synthèses géniales et d'acquisitions définitives; qu'enfin, cet authentique descendant de Descartes a mieux que tout autre analysé les plus subtiles dégradations du métabolisme de la pensée malade.

Nous laissons encore la parole à Heuyer, qui vient de tracer dans la *Presse Médicale* un saisissant portrait de ce que fut l'homme: "Habitué à combattre, car sa doctrine psychiatrique rencontra d'abord une vive opposition, il était ardent dans la discussion et vif dans ses propos. Il fut dur pour les médiocrités triomphantes. Ceux qui l'ont approché savent que cet homme rude, dont on pouvait redouter la boutade et la critique, était sensible à la moindre manifestation affectueuse. Mais il avait un tel culte du travail, un tel souci de son indépendance, qu'il redoutait de se laisser envahir par des amitiés absor-

(A suivre à la page 29)

Un Ancien

L'Honorable E.-L. PATENAUDE

 Par.....
 Roger Brossard

PARMI les Anciens de l'Université de Montréal, il en est peu qui aient une personnalité aussi attachante que celle du lieutenant-gouverneur de la province. La politique nous a parfois fait perdre les services de certains hommes de talent dont les connaissances et le patriotisme eussent pu mieux servir dans d'autres domaines de l'activité sociale. Elle a, par contre, heureusement permis à d'autres, mieux préparés peut-être, d'exercer et de développer, dans le cadre qui leur convenait, des qualités qui les rendaient éminemment aptes à bien servir leurs compatriotes. Plus que tout autre, l'honorable L. Esioff Patenaude est de ces derniers.

Grand, très grand même, d'une carrure d'athlète, portant sur son visage la marque d'une grande énergie qu'adoucit un regard au fond duquel on devine beaucoup de bonté, le nouveau lieutenant-gouverneur est de ceux dont le physique seul pourrait suffire à les faire s'imposer, dont les qualités de cœur et d'esprit font des chefs. L'honorable Esioff Patenaude est l'un de ces privilégiés que la vie a rendu combattifs mais auxquels elle a également enseigné la modération, la dignité et le respect d'autrui. Porté de bonne heure à l'attention de ces chefs politiques qui devinèrent chez lui un de leurs successeurs, le jeune avocat, auquel l'honorable M. Monk présidait un bel avenir, — après une assemblée où il s'était montré particulièrement brillant, — a réalisé les espoirs que l'on avait fondés sur lui. Tour à tour député à la Législature et aux Communes, deux fois ministre, il est devenu aujourd'hui le représentant du roi en sa province.

En livrant la bataille hardiment, rudement même parfois, il ne s'est jamais départi de la droiture et de la franchise du gentilhomme qu'il a toujours été, et ne s'est jamais laissé entraîner par cette partisanerie aveugle qui assombrit malheureusement trop souvent les efforts louables de ceux qui cherchent, dans la politique, à bien servir leurs compatriotes.

Tenace quand il s'est cru certain du bien-fondé et de la légitimité du principe qu'il posait, il n'a jamais cédé devant la pression, exercée parfois avec insistance, d'intérêts jusque là connexes aux siens. L'histoire lui sera reconnaissante d'avoir eu l'énergie, en 1917, de démissionner comme ministre du gouvernement Borden, sur une question de principe, celle de la conscription qui souleva alors le pays. Opposé à une loi qu'il jugeait inutile et dangereuse, il ne craignit pas de se séparer du ministère Borden pour voter tout d'abord en faveur de l'amendement Laurier qui proposait l'appel au peuple, puis, une fois cet amendement défait, en faveur de la remise du vote à six mois. Son attitude put lui valoir alors les reproches amers de ses

anciens collègues, mais elle lui mérita le respect de ses adversaires eux-mêmes, l'admiration et la reconnaissance des siens. Cette ténacité sur les questions de principe, M. Patenaude en fit preuve en une autre occasion. Autant nos campagnes électorales soulèvent d'intérêt quand elles ragent, autant les incidents marquants de ces campagnes

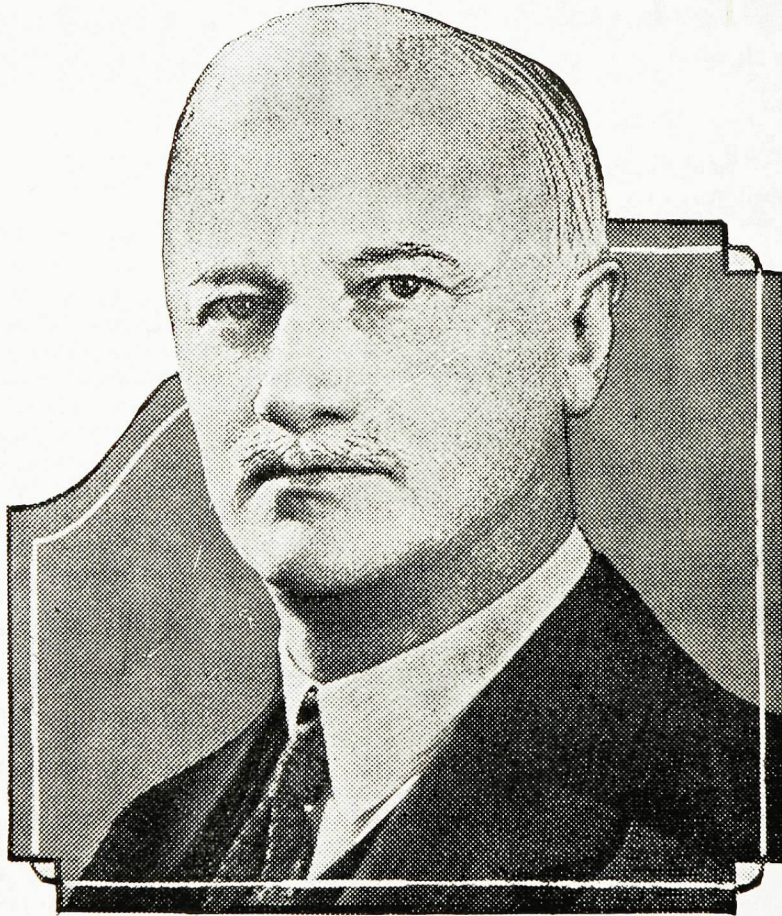
sont vite oubliés dès qu'elles sont terminées. L'un de ces incidents presque oublié aujourd'hui et dont M. Patenaude fut le héros, eut cependant des répercussions dans la politique du parti conservateur. Candidat conservateur dans le comté de Jacques-Cartier en 1925, M. Patenaude prit un parti opposé à celui de M. Meighen sur la question de la participation du Canada au cas de guerre entre l'Angleterre et un autre pays: il maintint son attitude de 1917 quant à la nécessité, dans de tels cas, d'en appeler au peuple. Cela lui valut alors la désapprobation tacite de ses chefs. Et cependant, dès 1926, M. Meighen lui-même, après avoir de nouveau étudié la question, se ralliait à l'opinion de M. Patenaude, et dans un discours fameux qu'il prononça à Hamilton, adoptait, comme l'un des principes de son parti, la non-participation du Canada à la guerre sans un appel préalable au peuple. Vivement critiqué à son tour, M. Meighen faisait tout de même reconnaître ce principe à la convention conservatrice, tenue à Winnipeg, en 1927. La ténacité de M. Patenaude, sa logique et son horreur du

compromis avaient fini par triompher des objections dont la politique fait souvent des ordres.

M. Patenaude n'a cependant pas consacré toutes ses énergies à la politique, même s'il y a remporté de grand succès et s'il s'y est montré puissant. Il est avant tout avocat. Membre du barreau de Montréal depuis au delà de trente-cinq ans, il a été, pendant un grand nombre d'années, le chef d'une étude importante de la métropole. Une courtoisie d'autrefois, un doigté remarquable et un esprit observateur font de lui un avocat consultant que la clientèle recherche: il a su par ailleurs s'associer des confrères brillants et de remarquables plaideurs, en bon organisateur qu'il est, mais il est demeuré, pendant des longues années de politique intense, le chef assidu de son étude. C'est là, somme toute, qu'il a réellement connu la plénitude de la joie et de la satisfaction que donne le travail.

Très actif, il s'intéresse au mouvement littéraire et il suit avec attention les variations du baromètre social. Tous ceux qui le rencontrent sont charmés par son extrême courtoisie et sa très grande dignité qui n'excluent pas, à l'occasion, une pointe d'ironie. Causeur

(Suite à la page 27)



L'honorable E.-L. PATENAUDE

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec et administrateur de l'Université de Montréal.

Avec les compliments de

ROUGIER FRÈRES

. . . Maison fondée en 1898

Importateurs de
Spécialités Pharmaceutiques

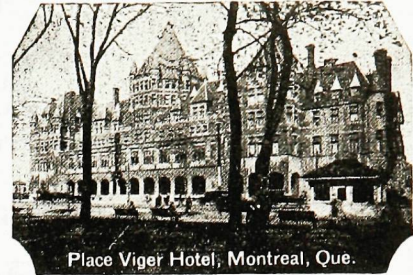
Représentants au Canada des
principales Maisons de France



Siège Social:

**350, rue Le Moyne,
à Montréal**

**Réputé pour son
hospitalité et sa cuisine**



Place Viger Hotel, Montreal, Que.

**Organisation de banquets
et dîners particuliers**

Si vous aimez la bonne cuisine canadienne, logez

**à l'HOTEL PLACE VIGER
MONTREAL**

Service supérieur à bon marché

Pour renseignements, s'adresser au gérant

UN HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN

URASAL

**SEL EFFERVESCENT DE SAVEUR
AGREABLE**

**EFFICACE CONTRE le RHUMATISME
et les AFFECTIONS RENALES**

EXCELLENT POUR PRENDRE à JEUN

**HAUTEMENT RECOMMANDE
par la
PROFESSION MEDICALE**

Fabriqué par

FRANK W. HORNER Limitée

MONTREAL

DIPLÔMÉS

LES SELECTIONS SEQUANA s'adressent à tous ceux qui lisent. Elles permettent de suivre exactement le mouvement de la pensée française. Elles facilitent le choix des bonnes nouveautés de tous les éditeurs, en **EDITION DE LUXE**.

Abonne-vous aux **SELECTIONS SEQUANA** L'abonnement d'un an vous donne droit à 12 volumes — un par mois — franco de port et d'emballage.

Volumes sur pur chiffon, brochés: \$15.00
reliés cuir, modèle II: 30.00
reliés, sur beau vélin: 15.00

La rédaction de **L'ACTION UNIVERSITAIRE**, 1578, rue Saint-Hubert, vous fera parvenir tous les renseignements désirés et transmettra vos commandes à Paris.

Faire les chèques payables au pair
à **L'ACTION UNIVERSITAIRE**

DEPARTEMENT
du
SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC

HON. ATHANASE DAVID
Secrétaire Provincial

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ECOLES TECHNIQUES

MONTREAL, QUEBEC, HULL

- COURS TECHNIQUE: Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles. (Trois années d'études.)
- COURS DES METIERS: Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études.)
- COURS D'APPRENTISSAGE: Cours de temps partiel organisés en collaboration avec l'industrie. (Cours d'imprimerie à l'Ecole Technique de Montréal.)
- COURS SPECIAUX: Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres.)
- COURS DU SOIR: Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.

AUGUSTIN FRIGON
Directeur général
de l'Enseignement Technique
1430, rue Saint-Denis
Montréal

Tél. MA. 8338

MILLET, ROUX & LAFON Ltée

Produits scientifiques sélectionnés

— et —

INSTRUMENTS
pour la médecine et la chirurgie

Agents :
Parfumerie L. T. Piver
Les Parfums de Molyneux

1215, rue St-Denis
Montréal

"Mangez la levure

LALLEMAND

pour votre santé"

Le lait

Joubert

SAUVEGARDE L'ENFANCE

Examen de la vue
Lunettes et Lorgnons

Téléphone HA. 5544

PHANEUF & MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,
(Tout près de la rue Ontario)

Montréal

J.-H. Lionel-Hébert

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTERIE DE CHOIX

1674 Mont-Royal Est

MONTREAL

AMherst 4312

Le Studio

Albert Dumas

est toujours

l'endroit pour une photographie parfaite

LA. 5478
CA. 5961

306 est, Ste-Catherine, près St-Denis
MONTREAL

La Commission des Ecoles Catholiques de
Montréal

ECOLEES PRIMAIRES SUPERIEURES

LE PLATEAU, SAINT-HENRI, SAINT-STANISLAS
SAINT-VIATEUR

(Pour les jeunes gens de langue française)



D'ARCY MCGEE

(Pour les jeunes garçons et les jeunes filles de langue anglaise)

*Des classes de neuvième, de dixième et de onzième année sont aussi
en opération à l'école Chomedey-de-Maisonneuve*

DIPLÔMÉS

Répondez sans retard au

QUESTIONNAIRE



Aidez financièrement
votre association



Abonnez-vous et collaborez

————— à —————

L'ACTION UNIVERSITAIRE

1578, rue St-Hubert, Montréal - PLateau 4812

Un doyen

Dix minutes avec le juge Philippe Demers

 Par.....
 Jean Laureys

C'EST n'est pas sans appréhension qu'un étudiant se rend chez un doyen de faculté pour l'interviewer. Mais le juge Demers, chez lui, dans son cabinet de travail n'est plus le magistrat ou le professeur; il est l'homme d'études, le brillant causeur, le parfait homme du monde. C'est un plaisir d'aller le rencontrer. Tout de suite, il vous rassure et vous conquiert par sa poignée de main, son sourire, sa bonhomie. Je me rappellerai longtemps avec plaisir les délicieux instants passés avec lui.

Confortablement installé dans son fauteuil, il évoque avec joie les souvenirs de sa jeunesse, tout en caressant de temps en temps sa barbe grise. "Jeune homme", me dit-il, "la jeunesse, c'est fait pour étudier. Il ne faut pas se préoccuper de l'avenir. Travailler, voilà ce qu'il faut faire. Le reste vient sans effort. Il s'agit d'être prêt". Combien ces paroles paraissent vraies et combien la carrière du juge Demers est édifiante à ce point de vue. Etudiant brillant, guidé par l'esprit de devoir et l'amour du travail constant et acharné, le juge Demers eut une jeunesse heureuse. Licencié avec grande distinction de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, en 1886, armé de principes et de connaissances, le jeune avocat fit face à la vie. Il était prêt. Un an plus tard, il s'associa au regretté L. O. David pour former l'étude légale David, Demers et Gervais. Puis son travail ne connut plus de limites. En 1897, M. Demers était à la fois professeur d'histoire universelle au Monument National, et de Droit Commercial et maritime à l'Université de Montréal. Député de Saint-Jean d'Iberville à Ottawa en 1900, il fut nommé président du Comité des *bills* privés. Juge, en 1906, pour le district de Saint-François et, en 1910, pour celui de Montréal, il devint quatre ans plus tard, titulaire de la chaire de Droit civil à la Faculté de droit de notre université. Aujourd'hui encore, il y donne deux cents heures de cours par an.

Il y a quelques années, sa grande compétence en matière de droit maritime fut officiellement sanctionnée par sa nomination comme juge de la Cour d'Amirauté. Modeste comme toujours il n'avait pas brigué ce nouvel honneur et c'est par les journaux qu'il apprit sa nomination. "Il s'agit d'être prêt. Le reste vient sans efforts". Rien ne paraît plus évident.

Après avoir rapidement passé en revue ces grandes étapes de sa vie, le juge Demers me fait visiter sa bibliothèque. Là, à la droite de sa table de travail, bien en vue, se trouve le contrat de mariage de son premier ancêtre au Canada, un nommé Demay. Document historique, sur lequel on lit la signature de Chomedey, de Le Moyne, de Jeanne Mance. Le juge en est très fier. Et à juste titre. Son amour de l'histoire, science qu'il préfère entre toutes, lui fait encore mieux apprécier ce précieux souvenir de famille.

Le juge Demers a consacré de longues heures de loisirs à fouiller les vieux documents historiques. Originaire d'Henriville, autrefois village-frontière, il s'est intéressé à retracer l'histoire de la vallée du Richelieu supérieur. Un coup d'œil sur sa bibliothèque et sa riche collection de Canadiana révèle tout de suite sa vive passion pour l'histoire. Il m'a d'ailleurs dit — et avec quel enthousiasme! — tout le plaisir qu'il éprouvait à rechercher le pourquoi des faits, l'origine des noms et mille autres détails qui se rattachent à l'histoire de notre patrie. A l'époque où le juge Demers était professeur d'histoire universelle, il écrivit de nombreux opuscules sur l'histoire de son pays natal. On reconnaît, cependant, au magistrat une plus grande renommée comme juriste. Une thèse, *Privileges sur les biens meubles*, lui mérita, en 1889, un doctorat en Droit. Dans la *Nouvelle Revue Légale*, dont il est un des fondateurs, le juge Demers publia des articles de grande valeur, notamment sur la preuve et la réforme de la Cour suprême. L'éminent juriste prétend, et avec raison sans contredit, que la Cour suprême ne devrait se prononcer que sur des questions d'ordre fédéral. Ce serait d'ailleurs plus conforme à l'esprit de notre constitution.

L'entrevue touche à sa fin. Les quelques moments passés avec le juge Demers m'ont cependant donné à réfléchir. Sa vie, toute de



(Photo Albert Dumas)

 L'honorable juge Philippe DEMERS
 Doyen la Faculté de droit

travail et de devoir, n'est-elle pas une carrière d'élite et un bel exemple pour la jeunesse? La génération qui pousse suivra avec confiance les conseils du juge Demers. Elle obéira avec profit aux grands principes qui l'ont toujours guidé. C'est avec cette pensée que je quitte le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. J'emporte le souvenir reconnaissant des quelques instants qu'a bien voulu m'accorder ce grand juriste, ce professeur éminent, qui est aussi le plus aimable des hommes. Qui donc oserait encore parler de l'austérité de la magistrature après avoir connu le juge Demers?

ERRATA

Tous les lecteurs de L'ACTION UNIVERSITAIRE savent que M. Augustin Frigon est directeur de l'Ecole Polytechnique et non de l'Ecole Technique, comme nous l'avons imprimé par erreur au bas de la photographie de M. Frigon dans notre premier numéro. Nous nous en excusons auprès de M. Frigon et de M. Bélanger qui, lui, est le directeur de l'Ecole Technique.

**

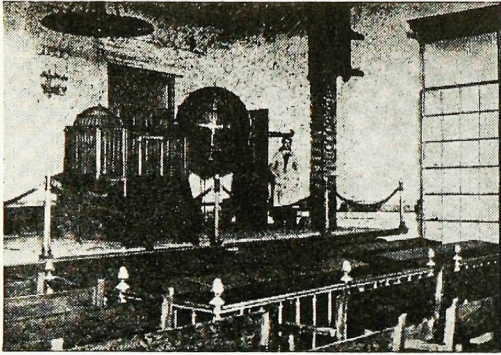
Dans la petite note qui contenait les noms des membres du sous-comité chargé de rédiger les statuts de l'Association Générale, le nom de M. Gérard Parizeau a été omis par mégarde. Nous nous empressons de rectifier.

**

Plusieurs autres "fautes d'impression", s'étant, bien malgré nous, glissées ici et là, dans le texte de quelques articles, nous en demandons pardon à nos lecteurs. Mais nous ne dirons pas: "Sacré typo"!

Une Opinion

POURQUOI PAS? Par..... Emile Bruchesi



La boule où sont déposés, avant le tirage, les talons des billets de loterie.

LES *sweepstakes* passent un mauvais quart d'heure. Rien de nouveau ni d'étonnant. Le Procureur général de la Province vient de rappeler qu'il fera respecter, sans merci, la loi fédérale, d'après laquelle la loterie est une of-

fense punissable d'une amende de \$2,000 au maximum, et même d'emprisonnement qui peut aller jusqu'à deux ans. Et le sort veut que ce soit encore l'Université qu'on vise.

M. Taschereau pourrait ajouter qu'il y a déjà assez de taxes sur les épaules du contribuable, sans qu'il faille tolérer celle qu'un économiste ironique a qualifiée de "taxe sur les imbéciles"; la seule, cependant, dont personne ne se plaint, sauf, bien entendu, certains moralistes qui vont répétant la phrase fameuse de Franklin aux ouvriers: "Tout homme qui vous dira que l'on peut acquérir la fortune autrement que par le travail et l'économie est un empoisonneur." Ces moralistes, comme le fait remarquer LeRoy Beaulieu, "oublient que le travail et l'économie, et même le talent, ne sont pas les seuls facteurs des fortunes individuelles: il y a un autre élément dont la part est très grande, c'est le bonheur, en d'autres termes, le hasard".

Donc, la loterie n'a pas de statut légal en notre pays d'après notre code criminel, article 236. Celui qui vend les billets, nous l'avons vu, s'expose à deux ans de prison et à \$2,000 d'amende, et celui qui les achète, détail à retenir, à une simple amende de \$20.00 en plus de la confiscation de son gain au profit de l'Etat qui, depuis l'amendement de 1934, s'est substitué au dénonciateur.

Mais le même article 236 de notre Code criminel, dans son sous-paragraphe 6, fait exception pour les bons, obligations ou autres valeurs rachetables par tirage au sort et remboursables avec intérêt en plus d'une prime.

Il s'agit évidemment ici des obligations qui ont cours en notre pays et qui sont émises par certaines compagnies, comme *Dominion Textile, Canadian Cotton, Nova Scotia Tram and Power*, et grand nombre d'autres. Ces compagnies rachètent annuellement un certain nombre de leurs titres par tirage, avec prime fixe variant de 1 p. c. à 10 p. c. Il n'est rien, à mon sens, dans le Code qui fixe le maximum de la prime qui s'ajoutera au capital de l'obligation ainsi rachetée. En d'autres termes, c'est le même système que celui qui est employé par le Crédit Foncier de France et par la Ville de Paris. Ce genre d'obligations emprunte, il est vrai, à la loterie le mode de remboursement, qui attribue cet avantage d'une prime variable à ceux dont les titres sont remboursés dans l'ordre indiqué par un tirage au sort. Il ne faut pas oublier que ces obligations portent toutes intérêt, et que, sans exception, le capital est remboursable dans sa totalité. La seule variante consiste dans le taux d'intérêt qui, évidemment, sera moindre, car il faut pourvoir à un fonds d'amortissement.

Rien, en apparence, n'empêche l'Université de Montréal dont les finances sont très malades, mais qui possède des biens se chiffrant à plusieurs millions, d'émettre un emprunt remboursable par lots, et comportant un très bas taux d'intérêt. Il faut, dit-on, \$2,500,000 pour compléter les immeubles universitaires. Qu'on lance un emprunt de ce genre pour \$5,000,000, avec coupures de \$5 à \$10 portant intérêt à 3 p. c. rachetables par tirage annuel avec primes de \$50 à \$50,000, et il y a fort à parier que l'émission sera vite placée. Il faudrait évidemment pourvoir à l'intérêt et à l'amortissement. C'est le gros obstacle, mais l'Université pourrait avantageusement employer le résidu du capital non utilisé et s'en servir pour faire un placement profitable à un taux d'intérêt plus élevé que celui qu'il faudra verser.

Il se trouvera encore des moralistes pour critiquer amèrement cette méthode de prélèvement de fonds, même pour une œuvre comme celle de l'Université. Que ceux-là se rappellent qu'à Paris, le Couvent des Religieuses Bénédictines de la Présentation, l'Eglise Saint-Sulpice et l'Hôpital des Enfants Trouvés, pour n'en nommer que quelques-uns, furent construits avec le produit des grandes loteries alors en vogue.

Mais, il faut l'avouer, ce mode d'emprunt n'est pas à l'abri de toute critique. En 1924, certaines obligations de la Ville de Paris, comportant remboursement par tirage au sort avec lots, furent vendues par un courtier à un citoyen de la Province d'Alberta, et cette vente eut un écho devant les tribunaux de cette Province. Le courtier, Henley, dut s'expliquer devant le juge en chef Harvey; car on lui fit un procès en vertu de l'article 236 de notre Code Criminel prohibant les loteries. Le tribunal, après hésitation, conclut à la culpabilité du courtier; mais, dans ses notes, le juge ne put s'empêcher de souligner que la caractéristique principale de l'obligation de la Ville de Paris comportait promesse de rembourser un certain capital avec son intérêt. La date du remboursement ainsi que la prime étaient laissées au hasard, il est vrai, mais ceci ne devait être considéré que comme un accessoire. Toutefois, dans le doute, le président du tribunal, contrairement à la coutume, n'en fit pas bénéficier l'accusé. Il ajouta dans ses remarques qu'il trouvait l'accusé coupable, afin que la cause fût portée devant un tribunal d'appel qui pourrait trancher en dernier ressort. Toutefois, il n'apparaît point qu'aucun tribunal d'appel ait jamais été invité à définir le caractère des obligations de la Ville de Paris.

Il reste aux autorités de l'Université à juger de l'opportunité d'un emprunt de ce genre, que rien, dans nos lois actuelles, ne prohibe formellement.



Les "clients" aux guichets de la loterie espagnole

Diplômés, encouragez nos annonceurs

Une Association

Les Anciens de Polytechnique

 Par.....
 Armand Circé

LE 4 mai 1910, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec sanctionnait une loi constituant en "corporation" messieurs J.-Emile Vanier, Arthur Saint-Laurent, Ernest Bélanger, sir Georges Garneau, Pierre Charton, tous ingénieurs civils diplômés de l'Ecole Polytechnique, et toutes autres personnes qui plus tard deviendraient membres de l'Association ainsi créée; cette "corporation" serait connue sous le nom de "l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique de Montréal".

Cette officielle consécration d'un groupe de professionnels, désireux de s'unir pour la sauvegarde et la défense de leurs intérêts communs, était le résultat de l'ardu travail d'organisation que s'étaient assigné quelques hommes. Ceux-ci, avec une vision claire et désintéressée de la nécessité qui s'impose aux ingénieurs de signaler au grand public le caractère professionnel de leur œuvre, voulaient attirer l'attention générale sur l'importance des services rendus à la communauté et faire admettre les prérogatives que tout corps professionnel a le droit d'attendre.

C'est en 1909, lors du banquet annuel des étudiants de l'Ecole Polytechnique, que commença à prendre forme l'idée, flottant déjà depuis quelque temps dans l'esprit de plusieurs, d'une Association des anciens Elèves de cette institution. Il existait bien auparavant une organisation des élèves sortis de l'Ecole Polytechnique, dont M. Desbarats avait été le secrétaire trésorier; mais on voulait maintenant faire mieux, et constituer un groupement ayant une personnalité civile légalement et officiellement reconnue. Un comité provisoire est constitué dès le 2 avril 1909, avec MM. James Laurin et Alfred Fyen comme président et secrétaire respectivement, et une assemblée générale est convoquée pour le 19 avril. Cette assemblée décide la formation d'un comité de régie chargé d'élaborer les règlements de la nouvelle association. Son choix est ratifié par le vote de tous les membres, le 25 mai suivant. M. J. E. Vanier est nommé président, et M. P. Charton, secrétaire du nouveau comité.

Ce fut ce comité qui rédigea les articles de la constitution, demanda la reconnaissance légale et prépara les règlements. Il s'inspira à cet effet, dans une forte mesure, des règlements et statuts de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale de Paris.

Peu à peu, la charte et les règlements qui doivent régir le nouveau groupement prennent forme, les anciens élèves en reçoivent des copies et sont invités à y faire les corrections ou les suggestions jugées nécessaires. Celles-ci sont examinées, discutées.

Enfin un projet de charte est soumis à la législature et sanctionné au mois de juin 1910. Un peu plus tard, en avril 1911, l'assemblée générale adopte un certain nombre d'amendements à cette charte, amendements ratifiés par la législature au mois de décembre 1912.

A l'assemblée générale du 31 janvier 1913, on adopte les règlements intérieurs de l'Association. La première élection des membres du Conseil a lieu le 3 mai 1913, et M. Vanier est élu président de la nouvelle Association.

L'Association peut maintenant commencer son travail de revendication et de surveillance. A cette époque, la Corporation des Ingénieurs



M. A.-B. NORMANDIN, de Québec
 Président de l'Association des Diplômés de
 l'Ecole Polytechnique

Professionnels de la Province de Québec n'existe pas encore, et la bataille pour les intérêts de la profession est menée par les soldats valeureux, mais peu nombreux encore, qui se sont enrôlés sous la bannière de l'Association.

C'est maintenant la période de développement et de progrès. Des comités sont constitués, qui se divisent le travail: comité de recrutement, qui s'occupera de grossir les rangs de l'Association et de vaincre les hésitations souvent rencontrées; comité de placement, qui viendra en aide à ceux des membres qui sont sans emploi; comité de publication, qui engagera nos membres à s'extérioriser par la parole et par la plume, à mettre leurs œuvres en lumière; comité des honoraires, qui préparera une échelle des tarifs jugés équitables pour les travaux d'ingénieurs; comité de législation, qui travaillera à améliorer la loi contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur, et surveillera les infractions à cette loi.

La fondation d'une revue vint un peu plus tard témoigner de la vie active de la nouvelle Association. La *Revue Trimestrielle Canadienne* a porté depuis, dans tous les milieux où elle est répandue, la réputation des Anciens Elèves de Polytechnique. L'Association s'enorgueillit à juste titre de la haute tenue littéraire et

scientifique de ce périodique, dont elle s'applique constamment à assurer le rayonnement et la diffusion.

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique est administrée par un Conseil général composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire-trésorier, de douze directeurs, et des trois derniers présidents sortis de charge. Le président actuel est M. A.-B. Normandin.

Des comités continuent de s'occuper des questions particulières qui se posent d'année en année. En 1934, celles-ci ont fait l'objet du travail de comités de secours, de placement, de conférences et publications, de recrutement.

Des dîners-causeries réunissent périodiquement les membres de l'Association, qui sont actuellement au nombre d'environ 350, soient les deux tiers du total de diplômés de l'Ecole Polytechnique.

Le bon moyen

La limitation de l'éloquence peut-elle véritablement être effectuée? "Oui, répond un ingénieur japonais, mais à la condition de bien appliquer mon système".

A la partie inférieure de chaque siège de député s'ouvre l'orifice d'un conduit du diamètre d'une pièce de monnaie. Tous les conduits passants sous le plancher, aboutissent dans le sous-sol, à un conduit collecteur qui se déverse lui-même dans un récipient en fer placé sous le plancher de la tribune. Au commencement de la séance, on remet à chaque député un certain nombre de pièces de plomb. L'orateur devient-il oisieux? Chaque député n'a qu'à jeter une pièce de plomb dans l'orifice du conduit qui est à ses pieds. Le récipient situé sous le plancher de la tribune étant équilibré de manière à se décrocher lorsque le poids des pièces de plomb correspond à la moitié plus un du nombre des votants, l'orateur condamné par la majorité à se taire, disparaît, englouti par la trappe ouverte.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

La thèse de M. Edouard Laberge

M. EDOUARD LABERGE, d'Ottawa, présentait, le 15 décembre, une thèse rédigée en anglais et intitulée: *Will mass production eliminate small establishments?* soit, "La production intensive éliminera-t-elle la petite industrie".

M. Laberge est le fils du docteur Laberge, registraire du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Il fut, jusqu'en 1930, à l'emploi de la commission du tarif à titre de statisticien et d'économiste. Il est présentement à l'emploi d'une grande laiterie d'Ottawa.

M. Laberge présentait cette thèse pour l'obtention du doctorat ès sciences commerciales, devant un jury composé de MM. Henry Laureys, Edouard Montpetit et François Vézina. La soutenance se fit en langue française.

Voici un aperçu de cette thèse qui a valu à son auteur les félicitations du jury:

La première partie de la thèse comporte quatre études statistiques analysant la relation entre la grande et la petite industrie et démontrant que les petits et les moyens établissements industriels ont fort bien résisté à la concurrence de la production intensive entre les années 1914 et 1932.

Le deuxième chapitre analyse les facteurs du coût de production et démontre que l'on peut réduire les frais de fabrication dans une petite usine tout aussi bien que dans une grande.

Un appendice contient quelques suggestions propres à développer l'efficacité des entreprises industrielles: l'association — simplification et standardisation — le taylorisme — la comptabilité du prix de revient — le site des usines — les relations entre patrons et employés.

Le rôle social de l'ingénieur

Près de deux cents personnes ont assisté récemment dans l'amphithéâtre de l'Ecole polytechnique, au premier débat public organisé par des étudiants de cette école. Les orateurs, MM. René Carle, Gabriel Dorais, Gilbert Manceau et Guy Bélanger, avaient choisi comme sujet: "L'ingénieur civil canadien-français joue-t-il actuellement le rôle social qui lui convient"? M. Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université de Montréal, MM. Augustin Frigon, directeur de l'Ecole et A. B. Normandin, président de l'Association des Anciens de polytechnique composaient le jury.

Les deux orateurs se sont efforcés de définir quel doit être le rôle de l'ingénieur civil dans la société, MM. Guy Bélanger et Gilbert Manceau soutenant que l'ingénieur civil joue actuellement le rôle social qui lui convient, MM. René Carle et Gabriel Dorais affirmant, au contraire, l'insuffisance de ce rôle et soulignant la petite place occupée par nos ingénieurs canadiens-français dans l'industrie canadienne.

Le jury a donné la palme aux défenseurs de la négative.

Le docteur Baudouin à Springfield

Au cours du mois de décembre, le docteur J. A. Baudouin, directeur de l'Ecole d'hygiène sociale, a assisté à un congrès d'hygiénistes tenu à Springfield (Ill.) Il était le seul délégué canadien-français. C'est en cette qualité qu'il a présenté aux congressistes une communication sur le vaccin antituberculeux BCG, fait connaître les résultats de l'application de ce vaccin à Montréal et dans tout le Québec et mis en lumière le rôle de l'Université de Montréal, où ce vaccin est fabriqué. Il paraît que ce fut toute une révélation pour les auditeurs du docteur Baudouin et de nombreux médecins américains, tout en félicitant notre compatriote, lui ont fait savoir qu'ils désirent utiliser le vaccin BCG du docteur Calmette pour le soin des tuberculeux qui leur sont confiés.

Deux jeunes médecins canadiens aux Indes

Deux jeunes diplômés de la Faculté de médecine de l'Université, les docteurs Maurice Brunet et Olivier Leroux, viennent de signer un engagement de cinq ans dans le *Royal Army Medical Corps* et se sont embarqués, le 5 janvier, pour Londres d'où ils gagneront les Indes.

L'ACTION UNIVERSITAIRE souhaite aux docteurs Brunet et Leroux bon voyage, bon séjour là-bas et bon succès. Elle compte qu'ils voudront bien faire part à ses lecteurs de ce qu'ils verront et entendront dans le vaste empire où s'exercera désormais leur activité.

Le recorder Plante

M. Léonce Plante, diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, avocat depuis juillet 1918, major dans le corps de réserve de la milice canadienne, et jusqu'à ce jour syndic du Barreau de Montréal, vient d'être nommé recorder de la ville par le gouvernement de la province de Québec.

A la Chambre de Commerce des Jeunes

M. Maurice Trudeau, diplômé de la Faculté de droit, avocat, a été réélu président de la Chambre de Commerce des jeunes. En décembre, M. Olivier Maurault, invité d'honneur de cette Chambre de commerce des jeunes, plaidait éloquemment la cause de l'Université devant un nombreux et sympathique auditoire.

Hommage à Madame Curie

Le 19 décembre, sous les auspices de l'A.C.F.A.S., le docteur Gendreau, professeur de physique à l'Université et directeur de l'Institut du Radium, donnait une conférence sur Madame Curie.

Le conférencier, après avoir rappelé les origines modestes de Madame Curie, née à Varsovie en 1867, raconta la part prise par cette dernière aux travaux et découvertes de son illustre mari; travaux et découvertes qui nous ont valu, entre autres choses, le radium.

Des projections et des expériences illustrèrent et complétèrent l'exposé limpide du docteur Gendreau.

Dîner-causerie des Anciens de la Faculté des Sciences

M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, était, en décembre, au *Cercle Universitaire*, l'hôte d'honneur de l'Association des anciens élèves de la Faculté des sciences de l'Université. Ce dîner-causerie, présidé par M. Léon Lortie, président de l'Association, marquait en même temps l'inauguration d'une série de dîners intimes qui réuniront régulièrement les anciens de la Faculté des Sciences.

M. Lortie rendit hommage au nouveau recteur de l'Université. M. Maurault répondit brièvement et émit le souhait de voir bientôt l'Université de Montréal aussi bien organisée et outillée que certaines grandes universités étrangères qu'il a visitées.

Le R. F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université, regretta que l'Université n'eût pas encore de bibliothèque.

Le docteur S. Langevin, président *pro tempore* de l'Association générale des Diplômés, M. Arthur Léveillé, doyen de la Faculté des sciences, le docteur Georges Baril et M. Henri Prat portèrent aussi la parole.

A l'Institut Pédagogique

La collation solennelle des grades et diplômes de pédagogie a eu lieu à l'Institut Pédagogique, le samedi, 22 décembre, sous la présidence de l'honorable sénateur Raoul Dandurand, président de l'Université de Montréal.

⌋ Nous prions instamment les conseils des diverses associations constitutives et tous les diplômés d'adresser, avant le 1er de chaque mois, à la rédaction de L'ACTION UNIVERSITAIRE, 1578, rue Saint-Hubert, les renseignements susceptibles de paraître dans cette page: manifestations publiques, promotions, initiatives, etc. ⌋

Diplômés, encouragez nos annonceurs

LA VIE UNIVERSITAIRE

AU CANADA

Une salle de concert

Il y a longtemps que l'on réclame une salle de concert pour Montréal. Nos lecteurs n'ignorent pas que la salle du Plateau a été mise à la disposition des Concerts symphoniques de Montréal. A cette occasion, plusieurs personnes ont fait remarquer qu'une autre salle, capable de contenir presque autant d'auditeurs que celle du Plateau, lorsqu'elle sera terminée, pourrait servir à des auditions de musique: c'est celle de l'Université.

Cette salle pourrait être louée par la ville de Montréal, qui songe depuis tant d'années à construire une salle de concert. Il faudrait moins de \$50,000 pour terminer la salle qui, avec ses 1,200 sièges, serait assez grande pour réunir les auditoires réguliers des concerts et desservirait tout le nord-ouest de Montréal, habité par une population qui hésite souvent à descendre jusqu'à la rue Sainte-Catherine pour entendre une pianiste ou un chanteur.

Certaines associations comme celle des concerts symphoniques, le quatuor Dubois ou l'Orphéon de Montréal, iraient y donner les mêmes programmes qu'à la salle Saint-Sulpice ou à celle du Plateau. C'est ainsi que l'on procède à New-York où le même concert est donné en quelques jours dans différentes localités.

La bourse Rhodes

C'est M. Claude Labrecque, de Belœil, élève du collège Saine-Marie, de Montréal, qui a été choisi comme gagnant de la bourse Rhodes pour la province de Québec.

La bourse Rhodes est d'une valeur de \$2,000 par année. Elle donne droit à deux années d'études en Europe, dont une obligatoirement à l'Université d'Oxford.

Parmi les anciens titulaires de la bourse Rhodes, diplômés de l'Université de Montréal, nous relevons les noms de Me. Henri Lajoie, Me. Ariste Brassard, Me. Roger Brossard et Me. Jean Casgrain.

Le Quartier Latin

Les étudiants de l'Université de Montréal ont publié un splendide numéro de Noël de leur hebdomadaire, *Le Quartier Latin*. Ce journal dont la fondation remonte à quelque quinze ans, s'est, en tous points et fort heureusement, transformé depuis septembre dernier. Sous le rapport de la forme comme sous celui du fonds, il marque un progrès notable qui est le signe d'une renaissance digne de tous les éloges et de tous les espoirs. Puisse un tel effort se maintenir toujours pour le plus grand renom des étudiants et l'honneur de leur *Alma Mater*!

Rockefeller et McGill

La Fondation Rockefeller a comblé l'Université McGill de Montréal. Jusqu'à ce jour, l'Université de la rue Sherbrooke a reçu tout près de trois millions de dollars.

En 1921, la Fondation versait la somme d'un million à la Faculté de médecine; don royal qui a rendu possible la construction des pavillons de Biologie et de Pathologie. Trois ans plus tard, la clinique médicale recevait à son tour \$500,000. L'année suivante, elle recevait encore \$57,000 pour l'étude de la vie de l'enfant; en 1929, \$100,000 consacrés à la chirurgie expérimentale; en 1930, \$110,000 pour des recherches en science sociale. Finalement, en 1931, une somme de \$1,232,652 permettait à McGill de fonder un Institut neurologique appelé à répandre dans le monde scientifique le nom de l'Université

Quand donc l'Université de Montréal sera-t-elle aimée des dieux?

Chez les Anciens de McGill

L'Association des Anciens de McGill, *The Graduates' Society of McGill University*, existe depuis 1855. Pour employer l'affreux barbarisme que la loi nous impose, elle fut "incorporée" en 1880. Son président actuel est M. John T. Hackett.

(Suite à la page 27)

DANS LE MONDE

A l'Université de Porto-Rico

L'Université de Porto-Rico, dans le but de rendre les rapports plus étroits entre les pays du nouveau monde, vient de fonder, sous le nom de "Institut Ibero-Américain", un Institut destiné à réunir et à propager des connaissances sur la culture et l'histoire des nations américaines.

L'Institut répond à une nécessité urgente: celle de rapprocher et d'unir d'une manière étroite l'élément intellectuel des pays d'Amérique. Son but essentiel est d'offrir aux étudiants qui fréquentent les centres d'enseignement de Porto-Rico et au public, en général, qui s'occupe de ces problèmes, les plus grandes facilités pour poursuivre des études sur la vie américaine et obtenir tout renseignement sur la culture et la personnalité nationale de chacun des membres des nations ibero-américaines.

L'Institut serait heureux d'établir une correspondance suivie soit avec des personnalités d'Europe et d'Amérique qui s'intéressent à ces questions, soit avec des organisations qui sont en relations avec les pays du Sud. Pour toute demande de renseignements, s'adresser au Directeur: le Professeur Richard Pattée, Instituto Ibero-Americano, Université de Puerto-Rico, Rio-Piedras, Puerto Rico.

La première pierre du Collège de France

Les travaux de restauration de l'aile Est du Collège de France viennent de permettre de retrouver, au droit de la façade du bâtiment, place Marcelin-Berthelot, la première pierre qui fut posée, le 28 août 1610, avec quelque solennité, par Louis XIII. Ce geste devait être fait par Henri IV le jour même où il fut assassiné.

La pierre, qui fut abimée par un malencontreux coup de pioche, porte les armes de France et de Navarre et l'inscription dont le texte a été donné par M. Abel Lefranc d'après le *Mercure français* de 1610.

"En l'an premier de Louis XIII, roy de France et de Navarre, âgé de neuf ans, et de la régence de la reyne Marie de Médicis, sa mère, 1610".

Par malheur, on ne sait plus ce que sont devenues les quatre médailles d'or et les deux médailles d'argent qui furent jadis placées sous la pierre d'angle.

La crise et les Universités américaines

La crise n'épargne pas les Universités de la grande République voisine. On sait que la plupart de ces Universités ont été fondées et ne vivent que grâce à des dons généreux, dons entre-vifs ou legs. Or, comme c'est la tendance de taxer de plus en plus les revenus et les successions, les universités courent le risque de recevoir des dons de moins en moins élevés ou de n'en plus recevoir.

Voici en quels termes le président de l'Université Yale portait ce grave problème devant l'opinion publique:

"Current social and political trends, accentuated, if not directly provoked, by the economic depression, contain a menace for the great endowed institutions... Counting among their number the most venerable and many of the most important of our universities, they have owed their power to assemble great bodies of scholars, to create great libraries and laboratories and museums, very largely to the gifts of generous benefactors, often in the form of legacies. If the present tendency to excessive taxation of personal income persists, or increases, as it may, and if this be coupled with further assault by inheritance taxes upon testamentary estates, the two largest sources of income for these institutions will almost inevitably dry up or, in any case, be gravely impaired. If on top of these procedures exemption from taxation of gifts to philanthropic and religious organizations should be repealed, as has already been energetically proposed, the consequences would again be extremely destructive to endowed educational foundations."

(Suite à la page 27)

QUELQUES LIVRES

HISTOIRE DE LA POPULATION CANADIENNE-FRANCAISE — par Georges LANGLOIS. Albert Lévesque, édit.

Il est très difficile, dans l'étroit espace réservé aux notices bibliographiques, de rendre justice au remarquable travail de M. Georges Langlois.

Le moins que j'en puisse dire c'est que dans ces trois cents pages se loge une mine inépuisable de renseignements, de chiffres et de considérations sur les comportements de la population canadienne-française depuis l'arrivée des premiers colons. Ce que M. Langlois dit au sujet de l'abbé Tanguay, qui fit seul son *Dictionnaire généalogique* "digne d'une équipe de bénédictins", nous pouvons l'appliquer à l'*Histoire de la population canadienne-française* et rester surpris que l'auteur ait pu remuer une telle masse de documents avant d'avoir atteint l'âge patriarcal.

Voilà qui est d'un véritable historien. Ne pas s'attacher simplement aux faits héroïques, aux catastrophes militaires ou politiques qui font avancer l'histoire d'un peuple par à coups, ne pas dégager les "majuscules" pour laisser dans l'ombre "les mille petites lettres qui forment les pages de l'histoire", mais, prenant le peuple même pour l'élément le plus important de l'"équation nationale", en montrer la progression lente, le développement continu, témoigner que le sort ne se joue pas seulement sur les champs de bataille, mais dans les foyers aussi, près des berceaux.

Bien plus que les frontières qui limitent le pays ou l'aspect physique de son sol, les éléments ethniques: communauté d'origine, de sang, de mœurs, d'aspirations, façonnent et conditionnent le concept de Patrie. Principal facteur de la survivance de l'îlot français d'Amérique du Nord, la forte natalité chez les Canadiens-français a fortement décliné depuis quelques années: concentration dans les villes, crise économique qui retarde ou empêche les mariages, privations, gêne, misère qui abaissent considérablement le taux des naissances.

Pendant longtemps les descendants des premiers colons ont pu s'appliquer la fière devise *qui transtulit, sustinet*; mais la vague d'éléments non-français sous laquelle on espérait les submerger a quelque peu bousculé et déraciné le rameau transplanté. La Confédération qui devait jouer le rôle de "melting-pot" ne nous a, racialement, pas entamés. Au contraire. A la Cession 60,000 Canadiens étaient laissés à la merci du vainqueur. Cent ans plus tard en participant au pacte fédératif ils traitaient d'égal à égal. On a reconnu qu'ils étaient maîtres chez eux, mais tout de même numériquement ils se fondent dans une masse de plus en plus importante, où leur attitude minoritaire a chaque jour une moindre influence.

Nous concluons sur les paroles mêmes de M. Langlois: "Devant cette perspective les Canadiens-français doivent se camper en réaction constante systématique, contre la tendance évidente et inévitable à la centralisation et à l'uniformisation de la Confédération"... pour assurer la survivance française en Amérique.

Raymond Tanghe

DURKHEIM ET LA MORALE — par le R. P. M. A. LAMARCHE, O.P. L'Oeuvre de Presse dominicaine, 1934.

Le R. P. M. A. Lamarche, O. P. vient de publier en brochure la conférence sur *Durkheim et la morale* qu'il a prononcée, le 17 octobre 1934, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval, à l'occasion de la cinquième session de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. Les Anciens qui n'ont pas perdu tout contact avec la philosophie du bachot éprouveront à lire cette plaquette le vif plaisir de soupçonner l'intérêt intellectuel qu'offrent l'étude de la philosophie moderne et l'histoire de la philosophie.

Emile Durkheim personnifie la sociologie, théorie de la société à base nettement positiviste. On y discerne l'influence allemande, mais

c'est Comte qui a inspiré à la sociologie son mépris de la métaphysique, son culte outré du social et sa prétention d'exclure toute recherche des causes premières et finales. Adeptes du pur expérimental, Durkheim est un scientifique à la manière de Berthelot. Durkheim prétend découvrir dans la société la source unique de tout concept élaboré et de toute doctrine religieuse. Comme son disciple Lévy-Bruhl, il fait de la sociologie une science, voire la Science. On peut définir la sociologie "l'étude descriptive, comparative et explicative des sociétés humaines, telles qu'on les peut observer dans l'espace et le temps". On voit les sources de telle science: la statistique, le document, l'étude du sentiment et du culte religieux, du clan, de la tribu, de la famille, de la horde. Cette recherche expérimentale des faits sociologiques amène l'auteur à faire de la société une réalité *sui generis*, qui a sa vie, sa conscience, ses vicissitudes, son histoire. Telle société, quelle que soit son extension, prend par elle-même une importance énorme. L'individu disparaît; plutôt, son action est amoindrie. Il s'agite, mais la société le mène.

Cette société le mène. Mais où? Par quelles voies? Ces questions poussent le savant qui s'est aventuré sur le terrain de la philosophie à parler de morale. A ce moment précis se manifeste le conflit de la sociologie et de la morale que Simon Deploige a su mettre à découvert en un livre de combat. Durkheim décrit ce qui est. Veut-il esquisser ce qui doit être? Il se sert de l'analogie et raisonne dans l'abstrait. Faisant de la métaphysique, il abandonne son propre terrain. Il en arrive à une pseudo-morale sans sanctions, sans efficace. Comme plusieurs savants sortis de leur laboratoire pour se muer en prédicants, il a voulu appliquer sa théorie à la conduite de la vie. Il s'est occupé d'éducation. Son idéal pédagogique est la socialisation de l'enfant. Inculquons-lui, dit-il, la primauté du social. Il s'adaptera alors à son milieu. Grâce à la discipline qui est "l'instrument même de la victoire" et à l'emploi raisonné "des peines et des récompenses collectives", l'enfant prendra "l'habitude éminemment sociale de se conformer à des types de conduites collectivement élaborées". Cette méthode d'éducation, toute expérimentale, conduit à un dressage. Cette morale sociologique aboutit à une approximation à peine suffisante pour des primitifs.

Le R. P. Lamarche a su, en conclusion de son travail, montrer la supériorité de la morale thomiste, la seule vraiment objective qui reconnaît dans l'homme un être en marche vers un au-delà promis à ceux qui savent comprendre prudence et sagesse, Charité et Vérité.

Hermas BASTIEN, Ph. D.

LA GEOGRAPHIE HUMAINE — par Jean BRUNHES. Quatrième Edition revue par Mariel Jean-Brunhes Delamarre et Pierre Deffontaines et augmentée d'une bibliographie annexe. Trois volumes grand in 8.-pp. 987, 152 pages de planches hors-texte et très nombreuses cartes dans le texte. Librairie Félix Alcan, Paris, 1934.

Nous avons, me semble-t-il, le droit de considérer Jean Brunhes comme un ancien professeur de notre Université, puisqu'il a donné une série de conférences publiques à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales durant l'année 1926-27. Sa mort, survenue brusquement au mois d'août 1930, nous a tous plongés dans le deuil; car, à travers son talent d'écrivain et de professeur, il savait faire passer la flamme de l'amitié. Ceux qui eurent le grand bonheur d'approcher Jean Brunhes, de conquérir son amitié garderont durant toute leur vie la marque de cette distinction. Il a prêché la géographie humaine par l'exemple en étant lui-même profondément humain. Sa pensée lui survivra longtemps, car ses œuvres ont influencé plus ou moins directement tous les géographes de notre temps. C'est donc avec le plus vif plaisir que nous accueillons la quatrième édition de son traité de

◀ Nous ferons chaque mois l'analyse des ouvrages qui seront adressés au rédacteur en chef, 1578, rue Saint-Hubert, si possible en deux exemplaires. ▶

Diplômés, encouragez nos annonceurs

géographie humaine qui vient de paraître, grâce à Mariel Jean-Brunhes Delamarre et à M. Pierre Deffontaines. L'une avec une piété filiale et l'autre avec le zèle d'un disciple fervent ont assumé cette tâche délicate et ont réalisé l'œuvre comme Jean Brunhes l'eût souhaité. Rappelons brièvement le plan de l'ouvrage. Le premier volume traite des faits essentiels qui font l'objet de la science géographique. Jean Brunhes pose une série de principes logiquement groupés et classés, qu'il illustre d'un grand nombre d'exemples. Le deuxième volume est consacré à des monographies synthétiques qui indiquent aux chercheurs la méthode à suivre dans le travail de détail. Les deux derniers chapitres montrent les liaisons de la géographie avec les disciplines voisines. Le troisième volume est uniquement composé des planches photographiques hors-texte. Il convient d'insister sur la magnifique instrument de travail que la *Géographie humaine* fournit aux chercheurs. Tous les problèmes les plus importants y sont exposés. L'auteur, sans donner de solution, indique comment on doit aborder chaque étude et, chose précieuse, cite une bibliographie très abondante. Cette dernière fut complétée, pour la période de 1925 à 1934, par ceux qui se sont chargés de la réédition.

Cependant qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mon appréciation. L'ouvrage de mon maître n'est pas uniquement destiné aux spécialistes; il est essentiellement un traité d'intérêt général que toute personne cultivée peut lire, doit même lire pour étendre sa culture. Voilà, en effet, une autre caractéristique de Jean Brunhes: ce fut un esprit très cultivé, ouvert aux idées les plus neuves. Il se plaisait à faire d'amples synthèses, recherchait la beauté artistique et s'exprimait en une langue très belle. Durant les dernières années de sa vie, il avait acquis le plus grand bonheur qu'un savant français puisse convoiter: il était membre de l'Institut. Benoit BROUILLETTE

* * *

LA NATION CANADIENNE-FRANCAISE — par Albert LEVESQUE. Alb. Lévesque, édit.

La crise aura peut-être servi aux Canadiens français. Peut-être lui devons-nous, en partie, ce réveil du nationalisme dont 1934 a vu tant de manifestations. On a vite constaté les tristes conséquences de notre imprévoyance, de notre dispersement, de notre manque de solidarité. Mais, trop longtemps, nous nous sommes contentés de constater sans réagir. La gravité de la situation nous a forcé à choisir entre l'abdication et la lutte. Grâce au Ciel, la réponse a été ce qu'il fallait qu'elle soit. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que le changement soit radical, mais l'évolution a été considérable, et c'est un signe des temps que l'ouvrage de M. Albert Lévesque ait reçu, d'une part, tant d'approbations enthousiastes, et ait soulevé, par ailleurs, tant de controverses. Il venait à son heure.

Le nationalisme intégral n'est pas chez nous, une doctrine nouvelle. L'abbé Groulx et ses collaborateurs en avaient, depuis longtemps, énoncé les prémisses. Mais il a fallu une longue série de constatations pour nous en montrer l'impérieuse nécessité. C'est pourquoi, étant donné son "actualité", je ne crois pas qu'il soit outré de voir, dans la publication de *La nation canadienne-française*, une des plus importantes manifestations du nationalisme canadien-français de ces dernières années. Importante tout d'abord par la valeur propre de l'ouvrage, et par sa répercussion. Le livre est, en effet, le premier qui coordonne tous les éléments de notre nationalisme et tente d'en faire une doctrine cohérente et forte. L'auteur ne s'est pas contenté des protestations de patriotisme qui, trop longtemps, nous ont dispensé de toute réflexion. Son ouvrage, constitue, comme l'a dit Louis Dantin, "une œuvre de haute logique".

La nation canadienne-française se divise en trois parties. La première est consacrée à établir la preuve de notre existence nationale. La preuve est vite établie et M. Lévesque, sans s'attarder à enfoncer des portes ouvertes, passe à l'étude des droits politiques et juridiques reconnus aux Canadiens français par les diverses constitutions qui ont régi le pays. Là aussi, tout est évident. L'auteur se contente donc de mettre en lumière les points essentiels et aborde la 3e partie, la plus substantielle de son volume.

C'est là que le livre prend vraiment toute son ampleur. Le style s'y fait plus direct, plus vivant. On sent bien que ces idées, l'auteur

n'en peut plus parler sur un ton détaché. Elles expriment toutes ses convictions, toutes ses aspirations. Naturellement le débat s'élève. Ce n'est plus une thèse, quoique les arguments conservent toute leur puissance, c'est un plaidoyer. Et, chose rare, c'est un plaidoyer qui convainc.

M. Lévesque cherche par quels moyens légitimes la nation canadienne-française pourra "atteindre le plein épanouissement de son être dans toutes ses manifestations essentielles". Tout d'abord il indique l'Action nationale. L'attitude qu'il conseille, c'est la défensive. La défense par la conservation et l'utilisation de notre capital humain; par une action concertée, appuyée sur une chaîne de journaux, soutenue par les sociétés nationales, orientée par un état-major compétent, par l'éducation, la défense de la langue française, l'esprit de solidarité et, enfin par "l'Action politique". Il faut que notre élite s'engage dans la lutte, s'empare des leviers de commande et s'affranchisse de l'esprit de parti.

Ce livre ne vaut pas seulement par la sincérité de son auteur et la logique de sa démonstration; il est écrit dans une langue nerveuse, souple, pleine de sève. Et nous ne serions pas surpris que M. Lévesque, quoi qu'il en dise, ait réussi, en même temps, "une œuvre d'art et une œuvre d'apostolat". Bernard VALIQUETTE

* * *

LA PLACE D'UNE TECHNIQUE EUGENIQUE EN BIOLOGIE HUMAINE. LA STERILISATION DES INAPTES — par Antonio BARBEAU. Une plaquette, chez l'auteur.

Il m'est infiniment agréable de commenter brièvement l'intéressant travail de mon ami et collègue Barbeau; c'est que ce travail est non seulement intéressant, mais aussi particulièrement instructif et abondamment documenté; c'est qu'il traite scientifiquement d'un problème social, à conséquences morales et théologiques, de la plus grande actualité et que les esprits éveillés et curieux doivent connaître. L'eugénisme dont on s'occupe dans tous les pays civilisés avec méthode, enthousiasme ou acharnement selon qu'elle est mise en œuvre par des mobiles économiques, philanthropiques ou nationalistes et de conquête, ne peut laisser aucun intellectuel indifférent.

Elle est née de ce désir qu'ont les individus d'éviter la procréation de rejetons anormaux, de cette volonté des grandes agglomérations modernes d'amoindrir le parasitisme social et l'encombrement des asiles, enfin de certaines nationalités ambitieuses d'édifier une race sélectionnée, saine de corps et d'esprit.

Son application scientifique découle en très grande partie de la connaissance des lois biologiques de l'hérédité. Elles ont été établies grâce aux admirables travaux de Mendell; elles peuvent être, au moins partiellement, comprises à la suite des prodigieuses recherches de Morgan et de son Ecole. Ces travaux et ces recherches, les conclusions qui s'en suivirent, de même que la transmissibilité héréditaire de nombreuses tares physiques et mentales de générations en générations selon ces lois établies expérimentalement, ont tout naturellement conduit vers des moyens prophylactiques applicables aux procréateurs. La stérilisation des inaptes, c'est-à-dire des sujets porteurs de tares importantes et transmissibles, constitue, pour certains sociologues, le moyen le plus radicalement efficace.

Les éléments transcendants actuels du problème de l'eugénisme sont donc constitués par le facteur biologique de l'hérédité et son complément pragmatique occasionnel: la stérilisation arbitraire des inaptes. Ils sont, du moins, les éléments les plus intéressants à étudier et à connaître.

L'auteur, qui est physiologiste et neuro-psychiatre, ne pouvait être mieux qualifié pour traiter pertinemment de ce brûlant problème. Il le fait avec maîtrise, science et jugement. Il ne manque pas de dévoiler la candeur des protagonistes de la stérilisation et leur foi trompeuse en des lois expérimentales, lorsqu'ils croient résoudre chirurgicalement un problème vital qui se pose au sein d'une entité aussi essentiellement complexe, variable et mouvante que l'être humain. Le style est élégant, clair et vif comme la pensée de l'auteur. Le caractère scientifique du travail n'enlève rien à sa compréhensibilité.

Comme il sied au but visé par l'auteur, le côté moral et théologique de la question n'est pas étudié. Travail à lire et à consulter.

Roma AMYOT

EN FEUILLETANT LES REVUES

Le français en Hongrie

RIEN n'est plus propre à souligner la place prépondérante occupée par le français dans le monde que la publication en langue française, dans des pays où celle-ci n'est pas l'idiome national, de journaux et de revues. L'un de ces périodiques le plus sérieux et le mieux rédigé est la *Nouvelle Revue de Hongrie* qui paraît, depuis soixante-dix ans, à Budapest et qui compte, parmi ses collaborateurs en majorité hongrois, quelques-uns des plus beaux esprits du noble royaume de Saint-Etienne. Plusieurs éminents publicistes étrangers y signent aussi de vigoureux articles.

"Que veut la *Nouvelle Revue de Hongrie*" ? Quelques lignes, imprimées au dos de la couverture du fascicule de décembre, nous apportent la réponse qui constitue en soi un magnifique hommage rendu à la langue française. "Au milieu de l'Europe vit une nation de douze millions d'hommes qui, est muette. Muette, parce que sa langue — une langue riche en nuances, en beautés, en force expressive — est incompréhensible à tous ceux qui ne l'ont pas approfondie... Faire connaître cette nation dont le monde extérieur n'entend pas la voix, nation extrêmement intéressante cependant, avec son grand passé et sa vie aux multiples aspects: tel est le but de la N.R.H. De l'universalité de la langue française, le peuple hongrois est en droit d'espérer la compréhension des problèmes, nationaux et internationaux qui se posent pour lui".

Cette revue, dont la toilette élégante plaît à l'œil, ne se limite pas aux problèmes hongrois. Elle apporte, de mois en mois, sur tous les événements de l'Europe centrale et orientale, des aperçus nets et précis, des exposés savants sans ombre de pédantisme. Littérateurs, économistes, hommes politiques et historiens la lisent avec profit.

Pour en revenir à la langue française, seule capable d'inspirer de telles initiatives, nous voulons signaler à nos lecteurs un remarquable étude publiée dans le numéro de décembre de la N.R.H. et consacrée à "L'enseignement du français en Hongrie". L'auteur de cet article, M. Jules Ember, indique quelle est la place du français dans l'enseignement secondaire hongrois depuis la réforme de 1924. Avant la guerre, nous apprend-il, le français n'était obligatoirement enseigné que dans 34 écoles "réales" sur 221 établissements d'enseignement secondaire pour garçons. Depuis la réforme de 1924, qui a institué un nouveau type scolaire intermédiaire pour jeunes les filles et une nouvelle catégorie d'école secondaire pour garçons, le *realgymnasium*, le français est langue obligatoire dans 52 *realgymnaziums* sur 71; il est resté langue obligatoire dans les écoles "réales" dont le nombre est tombé à 21. L'enseignement en est toujours facultatif dans les "gymnases". Quant aux écoles secondaires de jeunes filles — 8 gymnases, 25 lycées et 2 collèges — l'enseignement du français est toujours obligatoire dans les gymnases, à partir de la cinquième, à raison de 15 heures par semaines. Dans les lycées, où les parents peuvent choisir entre le français, l'anglais et l'italien, comme deuxième langue moderne, c'est encore le français qui l'emporte. Dans 24 lycées et collèges, le français a été choisi et 24 heures par semaine y sont consacrées à l'enseignement de cette langue.

L'exemple donné par la Hongrie mérite d'être médité et suivi même en ce pays où vivent trois millions de Canadiens français.

Jean BRUCHESI

Raccordements

Un des diplômés de l'Université de Toronto traite dans la revue des Anciens de son Université, *University of Toronto Monthly*, de novembre 1934, du délicat problème, que pose la passage d'un diplômé d'université à la vie pratique et du rôle que peuvent jouer les professeurs hors de l'université. L'auteur, Carlton McNaught, est lui-même un homme d'affaires appartenant à une génération qui, sauf de rares exceptions, eut peu de confiance en la réussite des gra-

duates dans les affaires. Aujourd'hui les opinions ont changé. "Today business men welcome the young Bachelors of Arts with open arms. They find that these youngsters are as fully seized of the fundamental importance of stocks and bonds and tariffs, and as familiar with their manipulation, as their elders out in the cold hard world. There is no need to sell them on the inviolability of all those respectable institutions to whose support they are expected to devote the rest of their lives. They don't have to be taught the *facts of life*: they know them already and can bring the previously despised theories to the service of wealth-getting with a shrewdness that makes them an asset and an ornament to any business". Il ajoute qu'il n'aimait pas beaucoup ses professeurs, parce qu'ils lui semblaient trop spécialisés dans leur enseignement. Toutefois "a university education is getting nearer to what the business man concerns it should be, and further than ever from the ideal it should follow if it is to serve our modern needs. Professors should not be merely specialists in a particular department of study, but men of the world and men of opinions; and they should have the fullest freedom to give these opinions the weight and backing of their own personalities. No young man or woman should be admitted to university until sufficiently matured to grasp and to struggle with abstract ideals, and to be entrusted with opposing views of life. Eventually the undergraduate has to choose between rival leaders, or himself to lead. At what point should he do so, if not at the university? I think, too, that a democracy has a right to expect from its university professors leadership in affairs outside the university".

Retenons ce témoignage désintéressé. Mais la crise actuelle a fait singulièrement diminuer le nombre et la variété des emplois que peuvent convoiter les diplômés d'université. Voici ce que dit l'*Information Universitaire* du premier décembre 1934 sur ce sujet; "Les études ne durent pas toujours. Quand on s'est bien préparé à penser et à vivre, il faut vivre et n'y pas tomber à l'étourdie, comme on tomberait de la lune. D'abord beaucoup ne vont pas jusqu'au bout, surtout maintenant où l'on s'engage légèrement dans les routes scolaires et sans orientation suffisante. Que deviennent, que deviendront ces voyageurs, descendus du train, à une halte en rase campagne? Privés des emplois auxquels donnent accès les études complètes et diplômées, n'ayant pas appris de métiers, ils seront ces tâcherons de bureau dont notre société est encombrée et qui sont plus nombreux que les manœuvres de la pelle et de la pioche. Mais ceux-là mêmes qui terminent le voyage, sont-ils sûrs, au sortir de la gare, de trouver un hôtel et de manger à leur faim? On parle de l'encombrement de la vie économique, du chômage technologique, de la pléthore d'ingénieurs. Mais que dire de l'encombrement des professions libérales, de la pléthore des bacheliers, licenciés, brevetés, de l'abîme qui va se creusant entre les diplômés et les emplois? C'est cette fin de voyage qui m'inquiète et me rend mélancolique devant la presse aux guichets de départ.

"Il faut préparer les débarquements si on ne veut condamner la jeunesse, dans les ports de la vie, à d'odieuses quarantaines. Entre les études professionnelles, les divers apprentissages et les études désintéressées, des raccordements sont nécessaires, sans lesquels, le champs scolaire continuera à ressembler aux vallées lunaires ou aux trous d'obus de Verdun. Cela suppose une entente, des amitiés, un plan. Le thème du plan est clair: prévoir même pour les études générales interrompues, des passages graduels à la vie active, des moyens d'entrée dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, autrement que par le haasrd, comme manœuvre, comme esclave; chercher, ce qui n'est pas impossible, des métiers nouveaux qui demandent, à côté des connaissances pratiques, une culture sérieuse et précise. Je préfère cette quête aux querelles de la préséance, aux disputes sur le noble et l'utile. Le noble est d'organiser la vie, non de la rêver. Les sculpteurs rient d'un projet de statue. Ils savent que la langue ne sculpte pas"

Benoît BROUILLETTE

Le Canada à la Sorbonne

Le même numéro de *l'Information Universitaire* rapporte les discours prononcés à la séance consacrée au IV^{ème} centenaire de Jacques Cartier à la Sorbonne. Relevons de celui prononcé par le Ministre du Canada, Son Exc. M. Philippe Roy, les idées suivantes: "Faudra-t-il attendre un autre siècle pour retrouver le même enthousiasme par la célébration d'un nouveau centenaire, et ne devons-nous pas plutôt essayer de développer entre nos deux pays un courant continu d'échanges matériels, qui obéissent moins à la volonté des hommes qu'à leurs besoins, mais puisque nous sommes dans cette vénérable Sorbonne, n'est-ce pas l'endroit idéal pour souhaiter que les liens intellectuels entre la France et le Canada se resserrent? Je me réjouis de voir qu'une plus large place sera faite bientôt à l'histoire du Canada dans l'enseignement français. Car tout dépend de la curiosité des jeunes générations, et il nous semble qu'un pays neuf, qui leur rappelle la France par tant de côtés, est particulièrement susceptible de les intéresser. Une fois ce mouvement en train, il y aurait lieu de l'orienter, de le canaliser. Le Canada peut fournir la matière des études les plus variées: géologie, géographie, faune, flore, histoire, économie politique, littérature. Que de belles thèses de doctorat pourraient être présentées sur les sujets qu'offre le Canada! Et ainsi se constituerait en France un corps de spécialistes des choses canadiennes, comme nous essayons nous-mêmes d'en créer pour les choses françaises, en envoyant nos jeunes gens chez vous".

Benoît BROUILLETTE

* * *

Le film et l'enseignement des arts

L'Institut International de Coopération Intellectuelle publie, à raison de trois numéros par an, un *Bulletin* de l'Office International des Instituts d'archéologie et d'Histoire de l'art. La direction de ce *Bulletin*, illustré et imprimé sur papier de luxe, est assurée par un comité qui groupe quelques-uns des plus grands noms du monde artistique contemporain: Diego Angulo, de l'Université de Séville, A. Colasanti, de l'Université de Rome, W. G. Constable, de l'Université de Londres, W. Deonna, de l'Université de Genève, H. Focillon, de la Sorbonne, et G. Opresco, de l'Université de Bucarest.

Le premier numéro contient un article sur l'Office International et son but, une étude de Constable sur l'Institut Courtauld de Londres, une autre de K. Shimamura sur la Société archéologique d'Extrême-Orient, une de M. A. Minto sur l'Institut des Etudes étrusques de Florence, une, enfin, de Pedro de Alba consacrée aux Zones archéologiques du Mexique.

Dans ce même numéro, M. Henri Focillon, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne, étudie les rapports qui peuvent s'établir entre l'art et le cinéma, les services que peut rendre ce dernier à l'enseignement des arts. Après avoir indiqué ce que le cinéma peut apporter, en matière d'art, au plaisir des yeux et souligné combien le cinématographe est précieux pour l'étude, l'éminent professeur se demande si "ces sortes de films, si utiles pour les historiens de l'art", ne seraient pas utiles "dans les écoles où l'on enseigne à peindre et à sculpter". Puis il conclut: "D'une manière générale, le cinématographe comme procédé d'analyse du mouvement, peut et doit avoir sa place dans les écoles des Beaux-Arts. Certes, l'œuvre d'art est un choix entre tous les mouvements de la vie, mais, pour en choisir, il faut les connaître tous, ou du moins un grand nombre. N'est-il pas admirable que l'étude de la forme soit asservie à une sorte de fixité séculaire, que le modèle vivant soit traité comme le modèle de plâtre. Les chiffres que la vie dessine avec le corps des hommes sont inépuisables en merveilles, et aussi ceux qu'elle forme avec le corps des bêtes. Me sera-t-il permis de le dire: j'ai toujours regretté que les écoles des Beaux-Arts fussent si exclusivement "humaines" et que, depuis la Renaissance, sans cesse attentives au corps humain, qui n'est peut-être pas "mesure de toute chose", elles fissent si peu de place aux autres ordres de la vie. La Renaissance était d'ailleurs plus libérale et plus large: comme le moyen âge — dont elle n'est peut-être qu'un aspect tardif (car tous ces mots sont provisoires), — elle n'a cessé de s'intéresser aux plantes, aux animaux, aux coquilles. On sent tout

ce que peut éveiller chez un homme jeune, apprenti des formes. le spectacle de la vie en mouvement, non comme leçon de fugacité, si l'on peut dire, mais au contraire comme répertoire de beaux équilibres inédits. Le "ralenti" d'un cheval de course ou d'un nageur développe avec solennité d'immortelles arabesques. Ainsi la mobilité des apparences pourra rejoindre l'immobilité de l'œuvre d'art qui doit en être le signe apparemment fixe et défini, mais riche des mouvements qui l'ont précédée, préparée et qui vont la prolonger encore".

Jean BRUCHET

Le comité permanent

Voici les noms des Diplômés qui, jusqu'ici, ont été désignés par les Conseils respectifs des Associations constitutives, pour faire partie du Comité permanent de l'Association générale des Diplômés.

Association des Diplômés de la Faculté de Médecine: MM. Donatien Marion et Louis-Charles Simard; *Association des Anciens de la Faculté de Philosophie*: Mlle Juliette Chabot et M. Hermas Bastien; *Association des Anciens de la Faculté des Sciences*: MM. Léon Lortie et Lionel Lemay; *Association des Anciens Elèves de l'Ecole de Pharmacie*: MM. Jules Labarre et Paul A. Gagnon; *Association des Anciens de l'Ecole des Sciences sociales*: MM. Raymond Tanghe et Jean Cornez; *Association des Diplômés de l'Ecole d'Optométrie*: MM. J.-A. Messier et Charlemagne Bourcier.

On n'attend plus que la nomination des autres délégués pour procéder à l'élection des officiers généraux de l'Association générale.

La Vie Universitaire

(Suite de la page 23)

Cette Association publie, depuis quinze ans, une revue trimestrielle de quelque cinquante pages: *McGill News*. Nous avons trouvé, dans le dernier fascicule, des renseignements fort intéressants sur la situation financière de la société et du périodique.

Nous y avons appris notamment que le capital de la *Graduates' Society* se chiffrait, le 30 septembre 1934, à \$24,451.54. Au cours de l'année financière 1933-34, les recettes de l'Association ont atteint la somme de \$9,788.22 et les dépenses, \$9,581.78, soit un surplus de \$206.44. La publication, *McGill News*, a elle-même terminé l'année avec un excédent de recettes de \$471.29.

Les Anciens de McGill ont enfin établi un Fonds de dotation qui, à l'heure présente, se chiffre à \$85,388.32.

Nous qui avons un faible pour l'imitation, n'hésitons pas à suivre pareil exemple!

Centre universitaire à Nice

On vient d'inaugurer, à Nice, un centre universitaire méditerranéen dont toute l'activité, suivant les propres termes de M. Max Sorre, président du Conseil de l'Université d'Aix-Marseille, "doit être centrée autour des choses méditerranéennes". MM. Paul Valéry et Chevalier — ce dernier, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, — ont également pris la parole à cette occasion.

L'Honorable E.-L. Patenaude

(Suite de la page 14)

aimable et intéressant, il aime parfois à se laisser attendrir par le souvenir de ses premières luttes. En ces occasions, il laisse librement parler son cœur et il fait voir l'attachement profond qu'il a toujours eu pour ses vieux concitoyens de Saint-Isidore et de Laprairie, ses gens de terre franche, comme il se plaît à les désigner.

A Spencer-Wood, où il peut enfin se reposer des luttes d'hier, ses belles qualités de gentilhomme séduisent les nombreux visiteurs de la vieille maison. Il continue avec éclat la tradition de dignité et de courtoisie des représentants du roi.

L'Université de Montréal s'enorgueillit à juste titre de le compter parmi ses Anciens et de le voir siéger à son conseil d'administration.

Roger BROSSARD

Bibliographie

Ce que les Anciens écrivent . . .

Nous prions les secrétaires de chaque Conseil et les diplômés de bien vouloir porter à l'attention du rédacteur en chef de L'ACTION UNIVERSITAIRE, 1578, rue Saint-Hubert, Montréal, les articles de revue, les mémoires et autres ouvrages publiés par des Anciens de l'Université, au Canada ou à l'étranger.

Les deux listes déjà publiées ici sont forcément incomplètes. Nous n'avons pu insérer que les publications dont les titres nous ont été fournis par les auteurs ou celles dont nous avons pris connaissance.

Education et Enseignement —

LEVESQUE (Albert): "L'éducation canadienne-française", *Almanach de la langue française*, 1935, Alb. Lévesque, édit.

PATENAUDE (Esiof): "Quelques considérations sur l'enseignement et l'éducation", *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

Hygiène —

BEAUDOIN (J.-A.), "Notre bilan-vie", *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

Economie politique —

DAVID (Athanasie), "Réflexions sur la situation économique actuelle", *L'Actualité Economique*, Vol. X, No. 9, p. 441 à 446.

GRATTON (Adrien), "Le Mouillage du Capital", *L'Ecole Sociale Populaire*, Nos. 243, 244, 245, 1934.

GRATTON (Adrien), "Demain", *L'Action Economique des Jeunes*, Vol. 1, No. 3 p. 4 à 13.

SAINT-PIERRE (Arthur), "Dirigée ou règlementée". *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

Sociologie —

BROSSARD (Roger), "La jeunesse et la vie professionnelle légale", *Almanach de la langue française*, 1935.

BRUCHESI (Jean), "La jeunesse et la vie universitaire", *Almanach de la langue française*, Alb. 1935 Lévesque, édit.

DESAUTELS (Adrien), "La jeunesse et la vie agricole", *Almanach de la langue française*, 1935.

LAPIERRE (Eugène), "La jeunesse et la vie artistique et musicale", *Almanach de la langue française*, 1935.

LONGPRE (Daniel), "La jeunesse et la vie professionnelle médicales", *Almanach de la langue française*, 1935.

ROUSSEAU (Jacques), "La jeunesse et la vie scientifique", *Almanach de la langue française*, 1935.

TANGHE (Raymond), "Les voies de la jeune génération", *Le Canada Français*, décembre 1934 et janvier 1935.

Droit —

GERIN (Léon), "Les transformations de la langue et des institutions juridiques", *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

DURANTAYE (Louis-Joseph de la), *Traité de la faillie en la province de Québec*, chez l'auteur, immeuble Aldred, place d'Armes, Montréal.

Géographie humaine —

BOUILLETTE (Benoît), "L'habitat rural", *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

Politique internationale —

BRUCHESI (Jean), *L'arbitrage International*, Ligue Canadienne pour la Société des Nations, 124, Wellington, Ottawa.

Commerce —

VINET (Pierre-Paul), "L'évolution du commerce du charbon anthracite dans la province de Québec", *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

Industrie —

HONE (André), "Les réactions dans les systèmes solides métalliques", *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934.

MACKAY (Hector), "Syndicats et monopoles", *L'Actualité Economique*, novembre 1934.

Littérature canadienne —

BRUCHESI (Jean), "Arthur Buies", *Le Canada Français*, janvier 1935.

LAMARCHE (Père M.-A.) "Henri d'Arles", *Revue Dominicaine*, janvier 1935.

Histoire —

BELZILE (Thuribe), "Une Nouvelle-France en Nouvelle-Angleterre", *L'Action Nationale*, Vol. IV, No. 4, p. 237 à 241.

FAUTEUX (Aegidius), *Le duel au Canada*, éditions du Zodiaque, Montréal.

Religion —

VOYER (Père Raymond M.), "Sensibilité catholique et intelligence catholique", *Revue Dominicaine*, janvier 1935.

Finances publiques —

MONTPETIT (Edouard), "Les livres bleus", *L'Actualité Economique*, novembre 1934.

MONTPETIT (Edouard), "Finances publiques". *L'Action Economique des Jeunes*, Vol. 1, No. 3, p. 1 à 4.

Médecine —

BRAULT (Jules), "Mélano-sarcome de la choroïde". *L'Union Médicale du Canada*, tome 63, p. 1296.

BARBEAU (Antonio), "La méthode Ogino-Knaus", *Revue Dominicaine*, janvier 1935.

CHAPUT, (R. P. Charles, S.J.), "La méthode Ogino-Knaus devant la morale catholique", *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5, p. 321.

COMTOIS (Albert), "Un cas de favus du cuir chevelu, traité et guéri par la radiothérapie", *L'Union Médicale du Canada*, tome 63, p. 1290.

DORE (Réal), "Goître. Erreur de diagnostic", *L'Union Médicale du Canada*, tome 63, p. 1294.

DUMAS (Paul): "Les alternances physiologiques de fertilité et de stérilité chez la femme, au cours du cycle menstruel. La méthode Ogino-Knaus", *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5 p. 289.

FORTIER (Jacques), "Des soins post-puerpéraux", *L'Union Médicale du Canada*, tome 63, p. 1298.

LARIVIERE (Paul): "Myopathie. Type juvénile de Erb", *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5, p. 330.

LEGRAND (Emile), "La pyrétothérapie dans certaines formes de cliniques de syphilis nerveuse" (suite), *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5, p. 341.

LESAGE (Albert), 1 — "Les acides aminés. 2 — "Les polypeptides". *L'Union Médicale du Canada*, tome 63, p. 1310.

MATHIEU (Charles), "Quelques cas de corps étrangers des voies digestives et aériennes supérieures", *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5, p. 335.

PARISEAU (Léo), "Comment j'ai pu radiographier Poincaré", *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5, p. 356.

PILON (Alcide), "La psychologie pathologique et le neuropsychiatre", *Journal de l'Hôtel-Dieu*, tome 3, No. 5, p. 350.

SAUCIER (Jean), "Emotivité et émotion, hyperémotivité, névrose hétéroémotivité", *L'Union Médicale du Canada*, tome 63, p. 1304

Langue —

LORRAIN (Léon), "La langue des affaires". *L'Ecole Canadienne*, No. 4 p. 155 à 158, No. 5, p. 202 à 205.

Sciences —

LORTIE (Léon), "La place de la chimie dans l'enseignement secondaire", *L'Enseignement secondaire*, janvier 1935.

MARIE-VICTORIN (Frère): "Sa Majesté le Pin". *Bibliothèque des Jeudis naturalistes*, tract No 14, 15 novembre 1934.

MARIE-VICTORIN (Frère): "La vie du Pin". *Bibliothèque des Jeunes Naturalistes*, tract No 15, 15 novembre 1934.

PRAT (Henri): "Comparaison bionomique entre les rivages de l'estuaire du Saint-Laurent et ceux des îles Bermudes", *Mem. Soc. Roy. Can.*, 1934.

PRAT (Henri): "Application du principe de subordination aux caractères épidermiques chez les graminées". *Mem. Soc. Roy. Can.*, 1934.

PRAT (Henri): "On a method for measuring the resistance of vegetable tissues". *Can. J. of Research*, Vol. 11, pp. 448-57, 1934.

ROUSSEAU (Jacques): "Claude Melançon: *Nas animaux chez eux*". *Revue Dominicaine*, pp. 134-137, Sept. 1934.

Agriculture —

SAINTE-MARIE (J.-A.): "Rapport de l'Association des Producteurs de Semence". *Revue de l'Institut agricole d'Oka*, Vol. VIII, No 5, p. 179, 1934.

TOUPIN (Gustave): "Rapport annuel de la Société de production animale". *Revue de l'Institut agricole d'Oka*, Vol. VIII, No 5, p. 187, 1934.

VANDAL (J.): "Voyage des Finissants de 1935". *Revue de l'Institut agricole d'Oka*, Vol. VIII, No 6, p. 222, 1934.

Médecine Vétérinaire —

PANISSET (M.): "La typho-anémie infectieuse des équidés". *Revue de l'Institut agricole d'Oka*, Vol. VIII, No 6, p. 243, 1934.

Le docteur de Clérambault

(Suite de la page 13)

bantes et bavardes. Désintéressé, ayant le mépris de l'argent, un minimum de besoins, il menait une vie ascétique. Il était un idéaliste pur".

Le nom de Clérambault n'est pas étranger aux médecins canadiens qui ont quelque peu séjourné à Paris. Plusieurs venaient l'écouter par dilettantisme, d'autres par curiosité, d'autres enfin, les plus assidus, par goût de la psychiatrie, par culte de son attachante personnalité, par conviction de la profondeur et de la qualité de son enseignement.

Avec Legrand, Amyot, Pelland, Caron et Pilon, nous fûmes de ses fidèles, et nous ajoutons à la sympathie universelle le tribut lointain de notre modeste douleur.

Jean SAUCIER

Ce qu'on dit de nous

SOUS le titre "L'Université de Montréal et L'Action Universitaire", le docteur Albert LeSage consacre à notre revue, dans *L'Union Médicale* de janvier, un long et sympathique article d'où nous extrayons ces lignes:

"Nous venons de recevoir le premier numéro de la Revue des diplômés de l'Université de Montréal: L'ACTION UNIVERSITAIRE.

"C'est un programme. La lecture en est attrayante, les articles sont variés, sobres et bien rédigés. La matière est abondante. Elle nous apporte une foule de renseignements utiles souvent ignorés d'un trop grand nombre. Nous la saluons avec plaisir car elle représente une idée.

"Les Anciens de l'Université de Montréal ont cru utile et opportun de se grouper en une association générale autour de leur Alma Mater, afin de se solidariser avec elle. Il convient de féliciter ceux qui en ont pris l'initiative, et il est juste de répondre à leur appel..."

"L'article serait à citer en entier. Après avoir résumé ce qui s'est fait de rien à l'Université; le docteur LeSage ajoute:

"Comment qualifier cet élan?

"N'est-ce pas un miracle universitaire?

"Qui donc oserait prétendre que nous ne sommes pas redevables à notre Université de ce splendide essor intellectuel? Cependant, nous ne sommes qu'à nos débuts. Que penser de l'avenir si nos ressources augmentent et se stabilisent?

"La réponse appartient à cette nouvelle Revue..."

Dans *L'Ordre* du 24 décembre, M. Jean-Claude Martin écrit de son côté:

"Un grand mouvement est lancé en faveur de l'Université de Montréal. Depuis quelques mois on travaillait activement à l'organisation d'une loterie et à la publication d'une revue. Aujourd'hui la machine est en marche: les billets de loterie sont, paraît-il, mis en circulation et le premier numéro de L'ACTION UNIVERSITAIRE vient de paraître. Espérons qu'au contraire de plusieurs tentatives infructueuses ces nouvelles initiatives obtiendront un plein succès..."

Après quoi l'auteur cite quelques extraits des principaux articles, parcourt le sommaire et conclut:

"Ainsi conçue, L'ACTION UNIVERSITAIRE ralliera certainement un grand nombre de gens qui ne se rendent pas compte du rôle bien-faisant de l'Université, non seulement dans le domaine spéculatif, mais aussi dans le domaine pratique. Au commencement sans doute la revue aura une allure quelque peu utilitaire; le but vers lequel elle tend et les conditions dans lesquelles elle voit le jour la lui imposent. Peu à peu cependant, du moins nous l'espérons, et pourvu que chacun y mette du sien, elle s'élèvera au niveau d'une revue bien représentative de ce qu'est une université digne de ce nom".

Notre recteur

Nous lisons dans un récent numéro du *Semeur*, organe officiel de l'A. C. J. C., des remarques on ne peut plus judicieuses inspirées par la nomination de M. Maurault au rectorat de l'Université de Montréal. Voici la conclusion de l'article qui reflète, espérons-le, les sentiments de toute la jeunesse catholique canadienne, qu'elle appartienne ou non au groupement précité. "On a beaucoup médité de notre Université; on l'a calomniée. Nous n'entendons point nous faufiler dans les rangs serrés de ses injustes détracteurs. Bien au contraire.

"Aussi, au moment où le Recteur entre en fonction, nous voulons lui dire:

"Vous assumez une lourde tâche. Recevez l'hommage d'une génération qui se sait sacrifiée, trouve vains les trépignements et les plaintes, attend son salut d'elle-même et de travailleurs intellectuels pareils à vous.

"Sachez qu'une jeunesse catholique et patriote veut collaborer de toutes ses forces avec vous, et, quand vous imposerez les dures mais nécessaires réformes, vous soutenir."

REFORMES! REFORMES!!

Il n'est question que de réformer notre enseignement du haut en bas. Si les affaires vont mal, si le nombre des chômeurs augmente, si la petite politique nous tue, si l'électricité coûte cher, si les habitants désertent les campagnes, si les Canadiens n'ont ni caractère ni culture, c'est "la faute à notre enseignement". Et tout le monde de parler de la réforme de l'enseignement. La probité et la compétence ne sont même plus nécessaires pour en parler.

Heureusement, de temps à autre, des voix autorisées se font entendre. Ainsi celles du frère Marie-Victorin et de Mgr Camille Roy.

L'éminent directeur de l'Institut de Botanique parlait en janvier, devant les membres de la Société-Canadienne d'Histoire Naturelle, de la tâche des naturalistes canadiens-français. Il en arriva à étudier le rôle de notre enseignement supérieur ou universitaire. Nous reproduisons ici, sans plus de commentaires, quelques passages caractéristiques de cette conférence.

"L'enseignement aux deux degrés inférieurs doit être vivifié d'en haut, par l'enseignement supérieur. Le rôle extérieur des Universités est d'organiser, d'inspirer, de diriger..."

"Nos Universités se sont formées à partir d'un nucléus de Facultés professionnelles, très soucieuses de leur indépendance et de leur autonomie. A mesure que les besoins se sont fait sentir, à mesure aussi que l'idée d'Université s'élargissait chez nous, il s'est créé des Facultés moins trictement professionnelles, des Facultés ayant pour objet la culture désintéressée; il s'est créé aussi des Ecoles diverses, bientôt affiliées au grand tout universitaire. Chacune de ces entités s'organisait de façon autonome, rejetant généralement l'apparence même de subordination à une autre entité universitaire. En ce qui concerne l'Université de Montréal, cette condition était aggravée par l'indépendance financière du groupe universitaire proprement dit et du groupe des Ecoles affiliées..."

"Quoi qu'il en soit, ces modalités particulières de la genèse de notre université nous ont amenés à une situation paradoxale. Peuple pauvre, dit-on, université pauvre, en tout cas, nous étalons un luxe de duplications de services qui ne serait pas toléré dans les universités riches de nos voisins américains. Chaque Faculté ou Ecole est enfermée dans son orbite, tourne en rond, se livre à la petite industrie intellectuelle. Nous faisons l'effet d'un village nègre où chacun moud le sorgho dans son propre mortier, tire l'eau de son puits, où l'on n'a pas l'idée du moulin banal et de la conduite d'eau potable.

"Au lieu d'avoir, par exemple, dans l'Université de Montréal et ses Ecoles affiliées, une forte école de physique, une forte école de chimie, une forte école de biologie, etc., nous avons je ne sais combien de "départements" de physique, de chimie, de sciences biologiques, etc. Multiplication du personnel, accompagnée d'une dilution correspondante de la valeur professionnelle, dispersion du matériel d'enseignement, incoordination des méthodes et des efforts, efficacité amoindrie de l'enseignement, querelles de boutiques, raréfaction de l'atmosphère scientifique..."

De son côté, quelques jours plus tard, le 26 janvier, au Cercle Universitaire de Montréal, le recteur de Laval parlait de "nos disciplines classiques". Mgr Roy a courageusement souligné l'insuffisance de certaines méthodes d'enseignement et du personnel dans les collèges classiques. On peut regretter qu'à côté des programmes et des maîtres il n'ait à peu près rien dit sur les élèves...

Quoi qu'il en soit, nous reproduisons ici la conclusion des remarques de Mgr Roy. Il ne manquera pas de plumitifs pour s'attribuer évidemment le mérite de la découverte et du courage.

"Depuis dix ans un travail consciencieux de rénovation transforme nos moyens d'action. Nous voudrions sans doute voir s'effectuer plus vite les réformes. Mais dans un domaine aussi vaste que celui de l'enseignement classique et qui s'étend à de si nombreuses institutions, il faut du temps pour que s'accomplissent les restaurations profondes. Tant d'obstacles ici ou là contrarient les meilleures volontés! Il faut donc, et aux éducateurs une âpre persévérance, et au public une suffisante patience.

"Les progrès sensibles que nous constatons n'empêcheront pas — est-il besoin de vous en prévenir? — que des bacheliers nous feront encore rougir — on ne peut tuer l'immortelle médiocrité — mais nous sommes assurés que des exigences nouvelles élimineront de plus en plus du cours classique les incapables, et feront plus intelligente, plus humaine — humanior — la formation de ceux-là seuls qui sont aptes à devenir, au sens classique des mots, des honnêtes gens..."

"Nous voulons bien travailler dans nos maisons d'enseignement à créer le climat dont nous avons besoin. Permettez que je vous invite à nous aider. Que la vie sociale, avec l'exigence de ses mœurs de plus en plus énervantes, de ses libertés spécifiquement américaines, que la vie sociale avec son goût irréféré des plaisirs inférieurs, que la vie publique avec le triomphe qu'elle assure encore trop souvent à la médiocrité qui intrigue où à l'incompétence dorée qui fascine, que toutes les influences qui amollissent, qui corrompent, qui tuent les âmes d'élite, travaillent donc elles-mêmes à se corriger, à se réformer, à se supprimer, et il nous sera plus facile de retenir les élèves dans l'effort de leur jeune courage, dans la lumière de leur premier idéal.

"Je sais bien qu'en ce domaine de la vie sociale, lorsqu'il s'agit de conjuguer les disciplines intellectuelles et les disciplines morales, nul n'échappe à une part, souvent inconsciente, de responsabilité.

"Du moins, messieurs, prenons bien tous nos responsabilités. Et s'il convient que la critique parfois ou souvent s'exerce pour juger, pour déplorer, pour stimuler, qu'elle s'accompagne toujours de raison et de conscience; qu'elle soit plus et mieux qu'une colère qui s'irrite ou un dédain qui méprise, qu'elle soit une lumière qui éclaire et une force qui construit."

Association des Anciens de la Faculté des Sciences

Le prochain dîner aura lieu le jeudi soir, 14 février, au Cercle Universitaire, à 7 heures. Cette réunion aura lieu le jeudi soir afin de permettre aux professeurs de l'enseignement secondaire, qui ont congé ce jour-là, de se joindre aux autres anciens.

Association des Anciens de l'Ecole de Pharmacie

Les Anciens de l'Ecole sont conviés au dîner-réunion qui aura lieu le mercredi soir, 27 février prochain, au Cercle Universitaire, à 7 heures. L'Association offrira aux pharmaciens un programme de grand intérêt au cours de cette soirée.

L'enseignement des sciences biologiques

(Suite de la page 9)

dont quelques-unes ne voient jamais le soleil, et dans lesquelles la Société de Protection des animaux hésiterait probablement à déposer ses protégés.

C'est là qu'un Marie-Victorin a conçu son œuvre admirable. Combien de temps encore restera-t-il dans cet honteux réduit!

Le laboratoire de Zoologie, s'il voit plus souvent le soleil, est encore plus dépourvu quant à l'espace. Son directeur n'a pu trouver comme bureau qu'un étroit couloir sur lequel s'ouvrent trois portes, et dans lequel la table de travail s'appuie sur un calorifère, entre une porte et une fenêtre, de sorte que s'asseoir là, en hiver, c'est se condamner à avoir les pieds au chaud et la tête dans un courant d'air, à la façon d'un mécanicien de locomotive! Deux membres de ce même laboratoire ont dû chercher gîte ailleurs, et deux autres y vivent en nomades, utilisant de temps à autre les coins de tables momentanément libérés.

Je n'insiste pas davantage. Le spectacle de ces misères n'est pas sans gloire, de sorte qu'à l'évoquer on se sent moins honteux d'implorer la sympathie des Anciens et de notre population à l'égard des projets que l'on a conçus dans le but de venir en aide à l'Université de Montréal et de sauver ses services de sciences pures compromis non seulement dans leurs progrès mais dans leur existence même.

Georges PREFONTAINE

CEUX QUI S'EN VONT

Le notaire Pâquet

PEU d'hommes se sont dévoués à leur profession d'une façon aussi complète et désintéressée que Maître Camille Pâquet, ancien président de la Chambre des Notaires, décédé le 2 décembre dernier, à l'âge de 63 ans.

Admis à l'exercice du notariat en 1894; élu à la Chambre des Notaires dès 1902, il n'a jamais cessé de faire partie de ce corps dirigeant dont il a occupé la présidence durant le triennat 1921-1924. Ce lui fut la suprême récompense d'une carrière remplie de labeur et de dignité.

Juriconsulte érudit, doué d'un jugement sain et d'une grande probité professionnelle, il a rendu de loyaux services, non seulement à sa clientèle, mais à tous ceux qui cherchaient une direction sage et éclairée. Son influence au Conseil de la Chambre était considérable et déjà son nom était en vedette comme titulaire de la future chaire de pratique du notariat à l'université de Montréal.

A plusieurs reprises, il fut délégué de la Chambre des Notaires à des congrès tenus en France et en Belgique: à Marseille, en 1922, à Lille, en 1930, et à Anvers la même année. L'Université de Lyon l'avait nommé membre de la Société de législation comparée et son correspondant pour le Canada.

V. M.

Le notaire J.-E. Lemire

LE 26 décembre, mourait à Montréal, où il avait exercé sa profession pendant près de vingt-cinq ans, le notaire Joseph-Ernest Lemire.

M. Lemire, fils de feu Ernest Lemire, autrefois marchand de bois et de charbon, à Montréal, et de feu Corinne Charest, était né en 1886. Il avait fait ses études classiques au collège de Montréal et au séminaire de Philosophie d'où il sortait en 1907 avec le titre de bachelier ès arts. Il suivit, aussitôt après, les cours de droit de l'université Laval de Montréal. Licencié en droit en 1910, il était, la même année, admis à la pratique du notariat dans la province de Québec. Il commença par exercer sa profession à l'étude de M^{tres} Lighthall et Lighthall. Après plusieurs années, et jusqu'à son décès, il devait exercer seul. Il s'est toujours beaucoup intéressé à la Chambre des Notaires; il fut président des Jeunes Notaires de Montréal et plus tard il fut vice-président de la Chambre des Notaires de la province de Québec. Il s'intéressa longtemps à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Société Saint-Vincent de Paul, l'Union Saint-Pierre, l'Alliance Nationale et La Sauvegarde, dont il fut l'un des directeurs. Il était membre du Club Laval sur le Lac et un des fondateurs du *Club Canadien*. Il était gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

Il laisse une femme, (Irène Hébert), une fille une sœur et quatre frères.

Le lieutenant-colonel LaRoche

Le lieutenant-colonel Michel-Gautron LaRoche, c. r., doyen des avocats du district de Richelieu et ancien commissaire de service civil du Canada, est décédé à Sorel, le 21 décembre à l'âge de 66 ans. Il était né à Sorel le dix juillet 1868 du mariage de Félix LaRoche et d'Agnès Paul. Ses ancêtres vinrent au Canada, de La Roche, en 1666, pour faire ici le commerce des fourrures. En 1890, il épousa à Sorel, Eva Chevalier, fille de Jules Chevalier, ancien registrateur de Richelieu, et d'Elisa-Phébé Johnston, fille de Robert-Alexander Johnston, seigneur d'Yamachiche. Son épouse est décédée en 1895.

Le lieutenant-colonel LaRoche fit ses études primaires dans les écoles locales, à Sorel, ses études classiques au collège Mont-Saint-Bernard de Sorel, puis au séminaire de Nicolet, et ses études légales à l'université Laval de Montréal. Il avait été clerc dans l'étude de sir Wilfrid Laurier, qui le garda pendant deux ans comme secrétaire

particulier. Il devint ensuite l'associé de l'honorable Rodolphe Laflamme. En 1912, l'université Laval lui décernait le titre de docteur en droit.

Recorder de Saint-Henri en 1895, M. LaRoche avait résigné ces fonctions pour se livrer à la politique active et il se présenta comme candidat libéral dans le comté de Richelieu aux élections provinciales de 1900. Il s'occupa activement de milice et fut, en 1912, nommé lieutenant-colonel et officier commandant du régiment de Maison-Neuve. Il fut, pendant dix-huit ans, de 1908 à 1926, membre de la Commission du Service civil, puis retourna à Sorel pour y exercer sa profession jusqu'à sa mort.

Le colonel LaRoche collabora à plusieurs journaux et revues du Canada.

Il laisse un fils et une sœur.

Le dentiste J.-H. Bourdon

LE jour de Noël, à Morin Heights, mourait le dentiste J. H. Bourdon. Il était âgé de 77 ans, étant né à Mantano, Ill., le 28 juin 1857.

Le dentiste Bourdon avait fait ses études au collège Saint-Laurent. Puis, il avait étudié la pharmacie. Après quoi, il avait suivi les cours de chirurgie dentaire à l'université Bishop d'où il était sorti en 1879. Il exerça sa profession rue Saint-Denis, pendant quarante ans et prit sa retraite en 1925.

En 1929, la Faculté d'art dentaire de l'université de Montréal, entourée des dentistes et de représentants de l'Université McGill, fêta le cinquantième anniversaire de profession du docteur J.-H. Bourdon. Professeur honoraire de l'Université de Montréal, le regretté dentiste Bourdon avait fait partie, durant de nombreuses années, du bureau des gouverneurs et examinateurs du Collège de dentistes de la province.

Lui survivent: sa seconde femme, une fille et deux fils.

COURTEAU (Gaspard), né à Saint-Jacques, comté de Montcalm, en 1867, étudiant à la Faculté de médecine de l'Université Laval de Montréal, de 1890 à 1894; exerça la profession médicale à Saint-Jacques où il est mort le 27 décembre 1934.

DESY (Victor): né à Sainte-Rose de Lima, comté de Wright, en 1872, étudiant à la Faculté de médecine de l'Université Laval de Montréal, de 1891 à 1896; exerça la profession médicale à Sainte-Rose de Lima où il est décédé le 6 décembre 1934.

DUSSAULT (J. E. T.): né à Saint-David, comté de Lévis, en 1868, étudiant à la Faculté de médecine de l'Université Laval de Montréal, de 1890 à 1894; exerça la profession médicale à Saint-David où il est mort le 3 janvier 1935.

MIGNAULT (Adolphe), né à Montréal en 1864, fit ses études de médecine au Collège Victoria, admis à la pratique en 1887; exerça sa profession à Montréal; décédé à Boucherville le 20 décembre 1934.





**Optométristes-
Opticiens**

A L'HOTEL-DIEU

(Ajustement des yeux artificiels)

Carrière & Sénécal

LIMITEE

271 est, rue Sainte-Catherine Tél.: LAncaster 7070

EUGENE DOUCET

LIMITEE

Imprimeurs — Relieurs
Librairie et Feuilles mobiles

2261, PAPINEAU

MONTREAL

Tél.
AMherst
2168***BANQUE CANADIENNE NATIONALE**Toutes opérations
de
banque et de placement

G. VANDELAC, Jr. Fondée en 1890 ALEX. GOUR

Directeurs de funérailles

GEO. VANDELACSALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE

120, rue Rachel Est, Montréal

Tél. BELair 1717

Cette revue est imprimée par

La Cie d'Imprimerie des Marchands Enrg.

320 est, rue Notre-Dame

Tél. HARbour 6195

Montréal

Grande Nouveauté!

La Petite Revue

Roman complet - Section illustrée - Nouvelles

En vente partout - - - 15 sous

Tél. MARquette 2255

Hôtel

à l'épreuve du feu

Coin St-Denis
et
Ste-Catherine

H. DUBOIS, Gérant

PennsylvaniePrix spéciaux pour les
diplômés et les
étudiants

Montréal, Can.

**Emile Thisdale**Articles et vêtements
pour hommes

335 est, rue Ste-Catherine Montréal

Fleurs télégraphiées partout

Tél. HARbour 1878

E.-D. Gernaey, Fleuriste

LE FLEURISTE ATTITRE

1405, rue Saint-Denis

Montréal

Les Diplômés...de l'Université trouveront tous les
livres dont ils auront besoin à la**LIBRAIRIE DEOM**

1247, rue Saint-Denis

Montréal